

## ACTUALITÉS

- La loi du 11 février 2005 à 10 ans  
.... p. 10



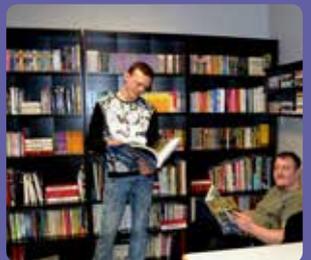
## ACTION ASSOCIATIVE

- Journée de formation et d'information sur l'épilepsie  
.... p. 27



## DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS

- Une médiathèque à l'Esat La Courbaisse  
.... p. 32



Dossier • P.17

## LES CHEMINS DE L'ACCOMPAGNEMENT



Sodexo s'implique au quotidien dans le projet de vie  
de 700 lieux d'accueil pour personnes  
en situation de handicap.

Sodexo s'engage...

### ...Aider

Former et encadrer les personnes handicapées pour leur permettre d'acquérir un savoir-faire professionnel et faciliter leur insertion.

### ...Partager

Les associer à nos projets et à nos équipes pour favoriser leur reconnaissance.

### ...Permettre

Casser le rythme du quotidien, rompre la monotonie, donner les moyens de vivre autre chose.

**Direction Régionale Rhône-Alpes Auvergne**  
12 rue du professeur Jean BERNARD  
Gerland PLAZA Bâtiment B  
69 365 LYON Cedex 07  
Tél. : 04 72 39 75 40

**sodexo**

Solutions de Qualité de Vie au Quotidien



# DOSSIER

p. 17

## LES CHEMINS DE L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES MENTALES

P 20

Enfance et adolescence

P 22

Travail protégé et adapté

P 23

Habitat et vie sociale

P 24

Accompagnement médicalisé

## ACTUALITÉS

p. 06 Conférence Handicap et Santé  
de l'Urapei

Agenda

Protections juridiques

p. 07 Inaugurations

Un film pour aborder la vie affective

p. 08 Ergothérapeutes mobiles

Constant & Zoé, vêtements  
astucieux

p. 09 Des vies comme les autres

Questions de mots

Le saviez-vous ?

En bref

p. 10 Loi du 11 février 2005 :  
entre avancées limitées  
et espoirs déçus

p. 11 Facile à lire et à comprendre :  
Liberté, égalité, accessibilité

p. 13 Rencontre avec Philippe Nicot,  
Directeur général  
de l'Adapei du Rhône

## ACTION ASSOCIATIVE

p. 14 Enfants et adultes handicapés  
épileptiques en établissements  
médico-sociaux

## VIE DES ÉTABLISSEMENTS

p. 25 OUTILLER

Nouveau ! Le dossier unique  
informatisé de la personne  
accompagnée

p. 27 RÉFLEXION

Le murmure de Corne à vent

p. 28 DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS

Un appel à projet numérique  
récompense l'IMPro  
Les Primevères

Les jeunes de l'IME L'Oiseau Blanc  
remontent sur les planches !

p. 29 De nouvelles tablettes  
numériques pour le Complexe  
des Tournesols

Citoyens du monde

p. 30 Noël au Foyer La Platière

Une médiathèque pour les  
travailleurs de La Courbaisse

p. 31 Un séjour en bord de mer  
en bonne compagnie

Clap final réussi

p. 32 DU CÔTÉ DES ESAT

Pôle formation : 2 ans et un bilan  
très encourageant

p. 34 SPORTIVEMENT VÔTRE

## CENTRE DE DOCUMENTATION

p. 35

REPÈRES FINANCIERS p. 36

CARNET FAMILIAL p. 37

ADRESSES UTILES p. 38

# le bulletin

Journal trimestriel n°237  
des Parents et Amis de Personnes  
Handicapées Mentales.  
Mars 2015

**Adapei du Rhône :**  
Association Départementale des Parents  
et Amis de Personnes Handicapées  
Mentales (déclarée loi 1901, affiliée  
à l'Unapei, reconnue d'utilité publique  
Décret du 30 août 1963)

**Composition du comité de rédaction :**  
Nicolas Bordet, Régis Cayol,  
Vincent Charrassin, Henri P. Clerc,  
Marie-Laurence Madignier, Amélie Naudion,  
Philippe Nicot, Elisabeth Rivard

**Corrections :**  
Étienne Bickert, Jacques Denoit  
Jacques Mériaux

**Siège social :**  
75, Cours Albert Thomas  
CS 33951 – 69447 LYON CEDEX 03  
Tél. 04 72 76 08 88  
[www.adapeidurhone.fr](http://www.adapeidurhone.fr)

**Directeur de la publication :**  
Marie-Laurence Madignier

**Réalisation et conception graphique :**  
unitémobile

**Tirage :** 2 300 exemplaires

**Impression :** Entreprise adaptée Papyrus  
(Adapei du Rhône)

Dépôt légal à la parution  
ISSN 1260-0741

**Crédits**  
Photo p.22 : Thibaut de Rohan

## TELE 2001



TV - HIFI - VIDEO - ELECTROMENAGER  
SERVICE APRES VENTE - ANTENNE  
CUISINE - CANAL +

**Bernard ALLEMAND**

41 rue Maréchal Leclerc - 69800 SAINT PRIEST

Tél : 04 78 20 21 47 - Fax : 04 78 20 65 38

Mail : tele2001@orange.fr

[www.procie-saint-priest.com](http://www.procie-saint-priest.com)

[www.facebook.com/procie.saintpriest](http://www.facebook.com/procie.saintpriest)



## ROANNE MEDICAL SERVICE



Vente, location matériel médical, incontinence, accessoires salle de bains

246, route de Charlieu - 42300 ROANNE - Tél. 04 77 78 03 03 - Fax 04 77 78 04 04

## CABINET LACHASSAGNE

SA Administrateur de biens - Transactions

45 rue Georges Clémenceau

69 470 COURS-LA VILLE Tél.: 04 74 89 72 12



FABRICATION &  
COMMERCIALISATION

de

TEXTILES D'ENTRETIEN

BP n°2 - 69470 Cours La Ville  
Tél. 33 (0) 4 74 89 89 69  
Fax. 33 (0) 4 74 89 84 63  
[www.thion-sas.fr](http://www.thion-sas.fr)

## ELECTRIC' AUTO THOMAS



Magasins vente - Ateliers réparations  
Tourisme - Poids Lourds - Travaux Publics



3, boulevard Maréchal Joffre - Z.I. Arsenal Sud - 42300 ROANNE

Tél 04 77 68 05 11 - Fax 04 77 71 67 44

[www.electrcautothomas.com](http://www.electrcautothomas.com)



## CHUZEVILLE

Z.I. Les Granges  
69240 BOURG-DE-THIZY

AU SERVICE DE CEUX QUI CONSTRUISENT L'AVENIR

Matériaux : Tél. 04 74 64 16 12 - Fax 04 74 64 20 47 - Quincaillerie : Tél. 04 74 64 00 37

# AUBONNET ET FILS S.A.

PLÂTRERIE - PEINTURE - REVÊTEMENTS DE SOL  
PLAFONDS SUSPENDUS - ISOLATION - FAÇADES

58 bis, rue de Charlieu - 69470 Cours - La Ville  
Tél. 04 74 89 76 40 - Fax. 04 74 89 98 43

**TECHN' EAU** René BUFFIN  
SANITAIRE - CHAUFFAGE - ZINGUERIE  
9, rue Georges Brassens 69240 BOURG-DE-THIZY  
Téléphone 04 74 64 02 11



Froid et Cuisines Professionnelles

81 bis, rue de Borchamp

71110 MARCIGNY

Tel : 03-85-25-17-45

Fax : 03-85-25-34-49

[contact@perrier-andre.fr](mailto:contact@perrier-andre.fr)



29, avenue Urbain le Verrier

69805 SAINT-PRIEST CEDEX

Tél. : 04 37 65 54 00

Fax : 04 37 65 54 10

[www.passionfroid.fr](http://www.passionfroid.fr)



103, Avenue Maréchal de Saxe

69003 Lyon

Tél. : 0 980 980 001

Fax : 04 78 62 95 71

Mail : [lyon-saxe@credit-cooperatif.coop](mailto:lyon-saxe@credit-cooperatif.coop)

## A. Lachal

TRANSPORTS

ZI Les Granges - 69240 BOURG-DE-THIZY

Tél. 04 74 64 00 46 - Fax 04 74 64 16 34

## SARL CHASSIGNOL Charles - MANUFACTURE DE TOURETS

Commerce et industrie du bois - Raboterie

Fabrique de palettes - Caisses d'emballages - Sciages en tous genres

42670 BELMONT DE LA LOIRE - Tél. 04 77 63 61 15 - Fax 04 77 63 63 22

Email : [cch.belmont@wanadoo.fr](mailto:cch.belmont@wanadoo.fr) - [www.chassignol-charles.fr](http://www.chassignol-charles.fr) - [Tourets-chassignol.com](http://Tourets-chassignol.com)



## Garage BUFFIN sarl

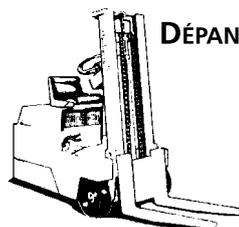
Réparations tourisme et poids lourds - Dépannage

VENTE NEUF ET OCCASIONS

Rue de Verdun 69240 Bourg-de-Thizy - Tél. 04 74 64 05 43

## Isère Lyon Manutention

Chariots élévateurs - Transpalettes



DÉPANNAGE - RÉVISION - ENTRETIEN

VENTE et LOCATION

Z.A. Les Quatre Buissons  
21, rue de Vaucanson - B.P. 13

38230 TIGNIEU-JAMEYZIEU

Tél. : 04 72 02 96 89

Fax: 04 78 32 30 94

# S'adapter au parcours de chacun



**D**epuis des années, des décennies, les familles et professionnels de l'Adapei du Rhône, ainsi que leurs présidents successifs ont scandé le mot d'ordre suivant : pas d'exclus !

Tout récemment, suite à la situation dramatique de la petite Amélie abandonnée de toute solution d'accompagnement, situation portée par l'Unapei auprès des autorités et fortement médiatisée, un rapport intitulé « Zéro sans solution » a été remis aux ministres. Conformément à ses préconisations, l'État s'est engagé à repenser tout le dispositif pour réduire les ruptures de parcours de vie qui mènent inéluctablement la personne en situation de handicap mental qui les subit, à l'exclusion. L'État demande à passer de la logique d'une place à une logique de solution, en mobilisant notre imagination créatrice pour mettre en synergie nos établissements.

Nous avons eu l'habitude, la chance et la persévérance de pouvoir créer des « places » depuis des années : places de travail adapté, de centres d'accueil de jour, d'hébergement, de structures médicalisées, d'institutions pour enfants... Autant de filières qui se raisonnent trop souvent indépendamment les unes des autres avec leurs logiques de profil ou de géographie.

Et quand le profil ne correspond pas à ces catégories, que les agréments sont figés, qu'il n'y a plus de place, combien de mois, d'années d'attente, d'exil en Belgique ou ailleurs, de familles en souffrance ou en rupture ?

Et que dire de notre engagement de ne laisser personne au bord du chemin ?

Le Rapport Piveteau « Zéro sans solution » préconise de cesser de raisonner à partir des institutions, mais de construire des parcours de vie, de dessiner le parcours « idéal » et de travailler ensemble, tous acteurs confondus, à des solutions réalistes pour s'en approcher. Reste à trouver l'appui de la MDPH et de l'ARS pour autoriser le financement de ces parcours qui ne rentrent pas dans les cases des financements prévus par la loi, et parce qu'ils ne peuvent être financés deviennent irréalisables.

Travailler ensemble, cela signifie déjà, à l'Adapei du Rhône, de travailler ensemble entre filières, avec la création d'une filière « hébergement et vie sociale » qui n'était pas formalisée jusqu'à présent. En effet, au cœur de la vie des personnes, cette nouvelle filière peut constituer le ciment dans un parcours où travail, éducation et santé se rejoignent. Elle doit être un liant assez souple pour évoluer au gré des besoins et des opportunités.

► Marie-Laurence Madignier  
Présidente de l'Adapei du Rhône



## FACILE À LIRE ET À COMPRENDRE

L'Adapei du Rhône veut aider toutes les personnes handicapées mentales. Pour cela, elle crée des places en IME, en accueil de jour, en foyer, en Esat... Mais toutes les personnes handicapées mentales n'ont pas de place adaptée à leurs besoins.

L'Adapei du Rhône réfléchit à de nouvelles solutions, pour répondre aux besoins des personnes, en fonction par exemple de leur âge et de leurs envies.

Les professionnels, les familles, les personnes handicapées et les responsables de l'État doivent travailler et échanger ensemble pour proposer une aide adaptée à chaque personne.

# AGENDA !



## ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

### AHSOL

**SAMEDI 11 AVRIL à 9h30**

*Centre social Camille Claudel à Givors*

À cette occasion une discussion autour du film « Mon amoureux » de Daniel Metge est organisée.

### ALOVA

**LUNDI 4 MAI à 19H**

*Siège de l'Adapei du Rhône*

### UNAPEI

**VENDREDI 5 ET SAMEDI 6 JUIN**

*Centre des Congrès Palais des sports de Toulouse*

### ADAPEI DU RHÔNE

**LUNDI 8 JUIN à 18h30**

*Salle des fêtes de Caluire-et-Cuire*

Plus d'informations :  
T. 04 72 76 08 88

### AGIHB

**SAMEDI 27 JUIN à 9h**

*IME Perce Neige à Thizy*

## AUTRES ÉVÉNEMENTS

### FÊTE D'ÉTÉ DE L'ADAPEI DU RHÔNE

**SAMEDI 27 JUIN après-midi**

Spécial 50 ans du Bouquet !

Plus d'informations :  
T. 04 72 76 08 88

### JOURNÉE D'ÉCHANGES SUR LA DOULEUR

**JEUDI 24 SEPTEMBRE de 9h à 16h30**

Dans le cadre des Rencontres de l'Adapei du Rhône.

*Salle l'Ellipse de Sainte-Foy-lès-Lyon*

Plus d'informations :  
T. 04 72 76 08 88

## UTILE

### PROTECTIONS JURIDIQUES

Samedi 7 mars, les membres de l'Association de gestion des instituts du Haut-Beaujolais (AGIHB) accueillent au sein du Foyer de vie La Platière (Thizy-les-Bourgs) une soixantaine de parents pour une matinée d'information sur la question de la protection juridique des adultes handicapés et la succession. La rencontre était animée par Marie-Pailloncy et Joëlle Duthel de l'ATMP (Association tutélaire des majeurs protégés du Rhône), en présence également de Bruno Le Maire, Secrétaire général de l'Adapei du Rhône. Après avoir rappelé les grands principes de la protection, l'ATMP a présenté les principales mesures : la sauvegarde de justice, la curatelle et la tutelle. Ce temps d'échanges aura été l'occasion de répondre à de nombreuses questions que se posent les familles sur ces mesures, mais également sur d'autres sujets (mariage, succession, droit de vote, soins, droit à l'image...).

Une deuxième rencontre sur le même thème et animée également par l'ATMP (Isabelle Rastol et Caroline Gaucher) a également réuni un grand nombre de parents le 26 mars à la Résidence Santy à Lyon.

PLUS D'INFORMATIONS SUR LES TUTEURS FAMILIAUX  
0 800 808 031 (Numéro vert)



## APPEL À CANDIDATURE : ADMINISTRATEUR À L'ADAPEI DU RHÔNE (FONCTION BÉNÉVOLE)

Un certain nombre de nouveaux administrateurs sont désignés chaque année à l'occasion de l'Assemblée générale de l'Association. Tous les membres de l'Adapei du Rhône, parents et amis, peuvent apporter des idées neuves et une énergie nouvelle en présentant leur candidature au poste d'administrateur.

Adressez vos candidatures au plus tard le 9 mai à l'attention de Bruno Le Maire, Secrétaire général de l'Adapei du Rhône :  
75 Cours Albert Thomas – 69003 Lyon  
ou par mail : [blemaire@adapeidurhone.fr](mailto:blemaire@adapeidurhone.fr)

## ÉVÉNEMENT

### CONFÉRENCE HANDICAP ET SANTÉ DE L'URAPEI

De nombreuses associations, familles, professionnels et partenaires étaient réunis le 19 novembre dernier au Palais de la Mutualité de Lyon pour une journée organisée par l'Urapei sur la thématique de la santé.



Le temps fort de la journée a sans aucun doute été la signature de la charte Romain Jacob Rhône-Alpes « Unis pour l'accès à la santé des personnes handicapées ». Les signataires se sont ainsi engagés à tout mettre en œuvre pour favoriser le respect des 10 articles de la charte. Parmi eux : aider les personnes handicapées à exprimer leurs besoins, organiser l'accès aux soins courants et à la prévention, valoriser l'accompagnement, garantir l'accès aux soins ambulatoires, améliorer le recours aux urgences, construire une culture professionnelle commune...

À cette occasion, les Victoires régionales de l'accessibilité 2015 ont récompensé le projet Team Moto Hand'urance de l'Esat Léon Fontaine, qui a permis à 9 travailleurs handicapés mentaux de participer en 2014 à une course de moto nocturne en tant qu'équipe technique. Ils concourent désormais pour les Victoires nationales qui seront remises en juin à Toulouse, lors du Congrès de l'Unapei.

RETROUVEZ LES ACTES DE LA JOURNÉE SUR :  
[www.rhone-alpes.unapei.org](http://www.rhone-alpes.unapei.org)

## ÉCHANGES

## UN FILM POUR ABORDER LA VIE AFFECTIVE



« Tu veux ou tu peux pas », c'est plus qu'une fiction sur la vie amoureuse. C'est un outil pour aborder et débattre de la question souvent délicate de la vie affective et sexuelle des personnes handicapées mentales, avec elles, avec les familles, avec les professionnels.

Réalisé par Laurent Evrard et tourné avec les résidents du Foyer de vie « Le Rex Meulen » des Papillons Blancs de Dunkerque, d'une durée de 45 min, le film est disponible en DVD et est accompagné d'un livret pédagogique et d'un second DVD réunissant des interviews. Dans le cadre de la projection du film à Thizy-les-Bourgs et à Lyon pour les résidents d'établissements et services de l'Adapei du Rhône, quatre acteurs du film feront le déplacement avec leurs éducateurs pour rencontrer et échanger avec les spectateurs.

## DATES ET LIEUX DES PROJECTIONS

- Le lundi 18 mai à 17h30 au Cinéma de Thizy-les-Bourgs
- Le mardi 19 mai à 18h au Cinéma Les Alizés à Bron

## POUR VOIR LA BANDE-ANNONCE DU FILM :

[www.nord-pas-de-calais.unapei.org/Affectivite-Sexualite-Handicap-Un](http://www.nord-pas-de-calais.unapei.org/Affectivite-Sexualite-Handicap-Un)



## INAUGURATIONS

### PÔLE D'ACTIVITÉS ET D'APPRENTISSAGE DE L'IME PERCE NEIGE

LUNDI 27 AVRIL de 11h à 14h



#### Thizy-les-Bourgs

Le pôle d'activité et d'apprentissage de l'IME Perce Neige est constitué de trois sections distinctes, dont l'IMPro, qui proposent des solutions d'apprentissage adaptées à des jeunes de 5

à 20 ans en situation de handicap mental.

Il s'articule autour de 5 salles de classe, 5 ateliers de pré-apprentissage, une salle de sport et une salle de psychomotricité.

### EXTENSION DE L'ESAT LA GOUTTE D'OR

MERCREDI 27 MAI de 11h à 14h (inauguration) et de 14h à 16h30 (portes ouvertes)



#### Meys

L'Esat la Goutte d'Or accueille 88 travailleurs déficients intellectuels. La nouvelle extension de 1900 m<sup>2</sup> comprend trois nouveaux ateliers de production, la cuisine et salle de restauration

du site, et des bureaux administratifs.

À l'occasion de l'inauguration du nouveau bâtiment de l'Esat, un après-midi portes-ouvertes est proposé aux familles des personnes accompagnées au sein du complexe.

### INAUGURATION DE LA RÉSIDENCE PLURIELLE

(Domicile collectif et SAVS)

MERCREDI 27 MAI de 17h à 20h



#### Tassin-la-Demi-Lune

La Résidence Plurielle est composée d'un SAVS (Service d'accompagnement à la vie sociale) et d'un Domicile collectif. Ce dernier accueille au sein de studios 52 personnes adultes

déficientes intellectuelles ou psychiques.

L'inauguration sera suivie par une soirée guinguette avec l'ensemble des résidents.

Pour plus d'informations : 04 72 76 08 88

SERVICE

## ERGOTHÉRAPEUTES MOBILES



L'association Crias Mieux Vivre, spécialisée dans l'information et le conseil en matière d'aide technique pour les personnes âgées et handicapées dans le Rhône, a créé il y a quelques mois une équipe mobile d'ergothérapeutes, qui s'adresse aussi bien aux établissements médico-sociaux qu'aux familles.

Le principal objectif de l'équipe mobile du Crias Mieux Vivre est de proposer des solutions personnalisées permettant de soutenir et développer l'autonomie dans la vie quotidienne des personnes en situation de handicap, enfants ou adultes.

### SARAH MAUDET

ergothérapeute au Crias Mieux Vivre, répond à nos questions sur ce service d'un genre nouveau.

### Pour quels types de problématique faire appel à l'équipe mobile d'ergothérapeutes ?

Les demandes sont très diverses. Elles peuvent porter sur un point très précis ou concerner des activités plus larges de la vie quotidienne. Cela va de la toilette au repas, en passant par les loisirs et la communication (par exemple un choix d'aide à la communication, une application, etc).

### Comment intervient l'équipe mobile ?

Le point de départ est l'étape d'évaluation, pour une ou plusieurs personnes handicapées. Un entretien avec une personne de l'entourage est systématiquement réalisé pour bien prendre en compte l'environnement. Nous remettons ensuite nos constats, axes de travail et préconisations. Nous pouvons être présents lors des essais du nouveau matériel, afin d'indiquer la marche à suivre pour bien l'utiliser. Nous revenons ensuite pour réévaluer la mise en application. Notre objectif est de soutenir au mieux les aidants et les professionnels en leur proposant un service sur-mesure.

### POUR EN SAVOIR PLUS :

[www.criasmieuxvivre.fr](http://www.criasmieuxvivre.fr)  
[contact@criasmieuxvivre.fr](mailto:contact@criasmieuxvivre.fr)  
 04 78 62 98 24

PRATIQUE

## CONSTANT & ZOÉ, VÊTEMENTS ASTUCIEUX

Tissus pas assez souples, fermetures non adaptées à la position assise, attaches difficiles d'accès, coupes non confortables... Voici une initiative intéressante.



De nombreuses familles se reconnaîtront dans l'histoire de Sarah, dont le frère Constant était accompagné à l'IME Les Sittelles (Caluire-et-Cuire), et qui a dû se confronter aux difficultés courantes d'habillement pour des personnes assez lourdement handicapées.



Pour y remédier et proposer des solutions astucieuses au maximum de jeunes handicapés et à leur entourage, Sarah a décidé de créer des vêtements et accessoires

adaptés - pantalons, écharpes-bavoirs, manteaux...- et une marque à retenir : Constant & Zoé.

« Ma famille et moi-même avons rapidement constaté les problèmes d'habillement liés au handicap de Constant. Comme il est assez raide, il faut par exemple forcer sur ses bras pour pouvoir enfiler un t-shirt. Les mouvements peuvent être douloureux pour lui et éreintants pour nous. Le handicap est déjà très lourd à gérer au quotidien. Une tâche aussi banale que l'habillement ne doit pas alourdir la vie des personnes handicapées et de leur entourage. En amont de la création de

Constant & Zoé, j'ai pu échanger avec de nombreux parents et professionnels, j'ai notamment participé au CVS des Sittelles. J'ai aussi travaillé avec un bureau d'études, trouver le partenaire technique de confiance était l'un des premiers enjeux. »

### Retrouvez dès maintenant les vêtements de Sarah

sur [www.constantetzoé.fr](http://www.constantetzoé.fr)

### Plus d'informations :

[sdasilvagomes@constantzoé.com](mailto:sdasilvagomes@constantzoé.com)

## LE SAVIEZ-VOUS ?



### VIDÉO

## DES VIES COMME LES AUTRES

« Des vies comme les autres », c'est ce que l'on souhaite tous pour les enfants et adultes en situation de handicap.

Sous la forme d'un court-métrage de 12 minutes, cette vidéo présente les différentes valeurs et missions de l'Adapei du Rhône, pour un accompagnement adapté des personnes handicapées, aux différentes étapes de leur vie. La volonté du film est aussi (et surtout) de laisser la parole aux principales parties prenantes de l'Association : personnes handicapées, familles, professionnels, qui n'ont pas hésité à se prêter au jeu

des interviews lors des journées de tournage à l'IME Le Bouquet, à l'Esat la Courbaisse et à la Résidence Plurielle. Le film sera notamment utilisé pour présenter l'Adapei du Rhône aux salariés qui rejoignent l'Association chaque année, ainsi qu'aux nouvelles familles accompagnées.

Pour visionner « Des vies comme les autres », rendez-vous prochainement sur [www.adapeidurhone.fr](http://www.adapeidurhone.fr)



### QUESTIONS DE MOTS

Désormais dans chaque numéro du Bulletin, nous vous proposerons de décoder un terme lié à l'accompagnement des personnes en situation de handicap mental.

#### RÉSIDENT OU RÉSIDANT ?

Bien que ce mot soit souvent employé pour désigner les personnes handicapées mentales accueillies dans nos établissements, la façon de l'écrire n'a jamais vraiment fait l'unanimité au sein de l'Adapei du Rhône. Pour l'anecdote, la même question a fait débat au sein de l'Académie française pendant presque aussi longtemps qu'au sein de notre Association ! Les académiciens ont fini par statuer en 1994, soulignant le fait que « résident » est un nom et « résidant » un adjectif ou un

participe présent selon la phrase. **C'est donc bien l'orthographe « résident » qui convient.**

#### TRANSFERT ET SÉJOUR DE VACANCES

Au sein de l'Adapei du Rhône, le mot « transfert » ne fait pas du tout référence au monde du football. Loin de désigner le passage d'un résident d'une équipe de joueurs à une autre, il se réfère à un séjour de vacances. **Alors restons simples et utilisons le terme « séjour ».**

### RETRAITE

Depuis le 1<sup>er</sup> février 2014, l'accès à la retraite anticipée des personnes handicapées a été facilité ; elles peuvent liquider une pension de vieillesse à taux plein dès l'âge de 55 ans sous réserve de justifier de la durée d'assurance requise pour leur génération, de la qualité de travailleur handicapé et d'un taux d'incapacité permanente de 50 % (contre 80 % auparavant). De plus, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016, la condition de reconnaissance de travailleur handicapé sera supprimée.

*Décret 2014-1702 du 30 décembre 2014*

### AIDANT FAMILIAL

Pour les aidants familiaux, une majoration de durée d'assurance est instaurée : l'assuré social, qui assume au foyer familial la prise en charge permanente d'un adulte handicapé dont l'incapacité permanente est égale ou supérieure à 80 % et qui est soit son conjoint, son concubin, la personne avec laquelle il conclut un pacs, l'ascendant, le descendant ou le collatéral d'un des membres du couple, bénéficie d'une majoration de durée d'assurance d'un trimestre par période de 30 mois dans la limite de huit trimestres. Cette mesure n'est pas rétroactive et est applicable pour les prises en charge à compter du 1<sup>er</sup> février 2014.

*Décret 2014-1702 du 30 décembre 2014*

## EN BREF !



### SCOLARISATION

Des professionnels de l'IME Les Primevères ont participé le 26 février à une soirée débat organisée par l'association La Courte Echelle sur le thème de la scolarisation d'un enfant en situation de handicap. Ils ont présenté à cette occasion l'expérience de la classe de l'IME « externalisée » en école ordinaire.

### JOURNÉE MONDIALE DE L'AUTISME

Autisme Rhône Lyon Métropole, en partenariat avec l'Adapei du Rhône, organisait le 2 avril une soirée projection et débat autour du film « Quelque chose en plus, autisme et ABA : le bonheur d'apprendre ».

ACCESSIBILITÉ

# LOI DU 11 FÉVRIER 2005 : ENTRE AVANCÉES LIMITÉES ET ESPOIRS DÉÇUS

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a « fêté » ses 10 ans. De nombreuses avancées ont été réalisées, mais cet anniversaire est aussi synonyme de déception, car les mesures concrètes n'ont pas été à la hauteur des grands principes de la loi, que nous rappelons ici.



LE PICTOGRAMME S3A, symbole d'accueil, d'accessibilité et d'accompagnement, reste encore trop méconnu, et pas seulement du grand public.

## L'ESSENTIEL DE LA LOI

- Une nouvelle définition du handicap qui introduit la notion de handicap mental et de handicap psychique : « Constitue un handicap toute limitation d'activité ou restriction de participation, à la vie en société, subie dans son environnement, par une personne, en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant ».
- L'institution d'un droit à compensation (notamment via la Prestation de compensation du handicap), en tenant compte du projet de vie de la personne.
- La création des MDPH comme lieu unique d'information, d'accompagnement et de conseil aux personnes handicapées et à leurs aidants et des CDAPH qui prennent les décisions relatives aux droits des personnes.
- La garantie de l'accès aux droits fondamentaux, tels que reconnus à tous les citoyens, le plein exercice de leur citoyenneté et le maintien dans un cadre ordinaire de scolarité, de travail et de vie.

- En matière de scolarité, le droit pour tout enfant handicapé d'être inscrit en milieu ordinaire, dans l'école la plus proche de son domicile avec le droit de bénéficier d'un accompagnement spécifique (AESH).
- L'obligation d'emploi de 6% de personnes handicapées, étendue aux employeurs publics.
- La mise aux normes d'accessibilité pour tous les établissements accueillant du public et les entreprises de transport, dans un délai de 10 ans, c'est-à-dire au 1<sup>er</sup> janvier 2015 (délai étendu de 3 à 9 ans).

## UNE ENQUÊTE POUR FAIRE LE BILAN

Une enquête IFOP menée auprès de personnes handicapées, d'élus et du grand public « Regards croisés : 10 ans après la promulgation de la « loi handicap », quel est l'état de l'opinion ? », a permis de dresser un état des lieux de la situation\*.

Extraits de la conclusion de l'enquête, disponible sur [www.adapeidurhone.fr](http://www.adapeidurhone.fr), rubrique Téléchargements :

Seule une partie du chemin a été parcourue en 10 ans, la situation s'est légèrement améliorée dans certains domaines mais

elle a aussi stagné ou s'est dégradée dans d'autres. La pleine citoyenneté des personnes en situation de handicap n'est toujours pas d'actualité. On déplore notamment que des éléments fondateurs de cette loi (droit à compensation et accessibilité) aient été attaqués et déconstruits ces dernières années. Les progrès majeurs qui auraient pu être apportés n'ont pas eu lieu. Les mesures prises sont loin de répondre aux besoins et attentes des personnes. Aujourd'hui, les politiques semblent en retrait sur le sujet du handicap. Il faut repenser la façon de considérer les personnes en situation de handicap afin que leur participation dans la société soit effective dans tous les domaines (professionnel, scolaire, etc).

\* Enquête du Comité d'entente des associations représentatives de personnes handicapées et de parents d'enfants handicapés



### À LIRE AUSSI

Enquête sur la scolarisation des enfants handicapés, 10 ans après la loi : [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)



## FACILE À LIRE ET À COMPRENDRE

### Liberté, égalité, accessibilité

*Article paru dans la revue vite lu, entièrement rédigée en communication adaptée.*

*Pour tester la lettre chez vous gratuitement pendant 3 semaines (2 numéros par semaines), envoyez un mail à vite.lu@wanadoo.fr*

**Mercredi 11 février, c'était l'anniversaire de la loi handicap du 11 février 2005.  
Mais les associations n'avaient pas le cœur à faire la fête.**

#### Des avancées

Les associations le reconnaissent, la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a permis de faire des progrès. Mais beaucoup de difficultés restent présentes.

#### Les MDPH

La loi a permis la mise en place des Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH). L'idée était d'avoir un seul lieu pour simplifier les démarches. Mais les familles disent que c'est toujours aussi compliqué. Surtout, elles remarquent qu'il faut attendre longtemps avant de recevoir une réponse.

#### Scolarisation

La loi dit que les enfants handicapés doivent être inscrits dans l'école de leur quartier. Depuis 2005, le nombre d'enfants scolarisés en intégration a doublé. Mais beaucoup ne sont accueillis que quelques heures. Les AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap) sont plus nombreux mais ils ne sont pas assez formés.

#### Accessibilité

Les bâtiments recevant du public auraient dû être tous accessibles en 2015. C'est le cas de 30 % seulement. Le gouvernement a donné 3 à 9 ans supplémentaires pour réaliser les travaux. L'accueil et l'accompagnement adaptés ne sont souvent pas mis en place.

Chaque **sortie**, chaque **voyage**,  
chaque **événement** est

**UNIQUE**



Des véhicules de  
**grand confort**  
adaptés à **tous**  
les besoins

Des conducteurs  
expérimentés

Autocars Planche  
garantie une  
**sécurité**  
optimale

Autocars  
**Planche**  
GROUP Keolis

**Contact**

Chantal ZYLA  
04 77 68 82 66  
chantal.zyla@keolis.com

L'équipe Tourisme est à votre écoute - Devis sous 48h - [www.autocarsplanche.com](http://www.autocarsplanche.com)

**cera**  
ENGINEERING

**Spécialiste de la coupe  
à chaud, à froid, par ultrasons.**

Nos machines sont

- Conçues pour être simples à utiliser
- D'un excellent rapport qualité-prix
- Conformes aux normes CE

rue du 8 mai BP12 • 42390 Villars • France  
tél. 33 (0)4 77 92 25 92 • fax. 33 (0)4 77 74 50 03

E-Mail : [contact@ceraengineering.com](mailto:contact@ceraengineering.com) - Site web : [www.ceraengineering.com](http://www.ceraengineering.com)

**SUMO** SARL  
**20W0** SARL

**MÉCANIQUE  
GÉNÉRALE**

56, rue Paul et Marc Barbezat – 69150 DECINES  
**Tél. 04 78 49 70 37** – Fax 04 78 49 34 99

**SYMPATHISANT**

Matériel médical • Orthopédie • Maintien à domicile  
Pharmacie Centrale - 4, rue J. Jaures 69240 Thizy - Tél. 04 74 64 47 80

**solag**

Un vrai service dans les Arts Graphiques

2, rue de l'Artifice  
69140 RILLIEUX LA PAPE  
**Tél. : 04 78 37 22 97**  
**Fax : 04 78 37 20 44**

[bienvenue@solag.fr](mailto:bienvenue@solag.fr) - [www.solag.fr](http://www.solag.fr)

YSOFER.ESCA  
Fabricant  
Zone Industrielle  
BP17  
Avenue Jean Moos  
69550 AMPLEPUIS

Tél. 04 74 89 49 49  
Fax. 04 77 89 49 50



**[www.ysofer.fr](http://www.ysofer.fr)**

SERRURERIE - FERRONNERIE

**Bernard BOTTAZZI**

**Correspondance**  
6, allée des Cèdres  
69630 Chaponost  
Tél. 04 72 32 20 61  
Fax : 04 72 16 02 04

**Siège social**  
29, rue de la Sarra  
69600 Oullins  
Tél. 04 78 86 93 70  
[bottazzi.serrurerie@orange.fr](mailto:bottazzi.serrurerie@orange.fr)

SYMPATHISANT

**Laboratoire  
UNILIANS  
69330 MEYZIEU**

## RENCONTRE

## PHILIPPE NICOT, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ADAPEI DU RHÔNE

**En avril 2014, l'Adapei du Rhône accueillait un nouveau Directeur général, Philippe Nicot. Un an après, quel regard porte-t-il sur l'Association ? Quels sont les projets à venir et les challenges à relever ? Philippe Nicot revient sur son parcours et répond à nos questions.**



### QU'EST-CE QUI VOUS A MENÉ VERS LE HANDICAP MENTAL ET L'ADAPEI DU RHÔNE ?

Le handicap mental a été une vraie rencontre, il y a une quinzaine d'années, lorsque j'ai pris un poste d'animation des ressources humaines au sein de l'Udapei (Union départementale des associations de parents et amis de personnes handicapées mentales) sur le département du Nord. J'ai côtoyé des professionnels et des parents militants, avec un engagement très fort et cela m'a donné envie d'agir de manière plus concrète encore.

C'est pourquoi j'ai ensuite pris les fonctions de Directeur général sur une association du Nord-Pas-de-Calais.

Quant à l'Adapei du Rhône, j'avais fait connaissance avec cette association pionnière à l'occasion d'un congrès de l'Unapei organisé à Lyon en 2004, et j'avais compris à ce moment-là son importance dans le mouvement parental.

### QUELLE IMAGE EN AVIEZ-VOUS ?

L'Adapei du Rhône symbolise pour moi une force, liée au nombre d'adhérents.

Ils représentent un potentiel d'action important auprès des politiques régionales. Peu d'associations comptent autant d'adhérents en France !

### ET AUJOURD'HUI ?

Cette force existe bel et bien, mais elle me semble parfois fragile. Au-delà de la nécessité de mobiliser les familles et accueillir de nouveaux adhérents, il faut veiller à créer toujours plus de points de rencontres, pour éviter les divisions naturelles « parents/professionnels » et s'assurer que la volonté des parents et sa déclinaison en actions par les professionnels convergent.

L'Association a grandi rapidement ces dernières années. Cela a permis de créer plus de places. Mais il a fallu s'organiser vite et concentrer une grande partie de l'attention sur l'action gestionnaire. Aujourd'hui, nous sommes dans une phase de stabilisation. Nous devons en profiter pour retrouver une certaine dynamique. Faire émerger, ensemble, parents et professionnels, de nouvelles perspectives de réponse pour les personnes accompagnées, comme nous le faisons déjà au sein de nos groupes de travail.

### QUELS DÉFIS ATTENDENT L'ASSOCIATION ?

Nous sommes dans un contexte contraint par des moyens financiers qui ont tendance à diminuer. Tout en gardant l'objectif de créer plus de réponses, nous devons mieux nous adapter à la personne handicapée accompagnée, pour lui permettre de développer et conserver le plus longtemps possible son autonomie. Et ces solutions peuvent varier d'une

personne à une autre. D'où l'importance de repenser les modes d'accompagnement, pour apporter souplesse et modularité.

Aujourd'hui, les pouvoirs publics tendent à globaliser le type de réponse et regrouper les politiques de solidarité. D'autre part, l'avancée de la médecine permet de mieux diagnostiquer, mieux comprendre et donc mieux accompagner. L'Adapei du Rhône fait face à cette dualité : à la fois nous accueillons des publics de plus en plus hétérogènes au sein des mêmes établissements ou services ; et dans le même temps, nous devons trouver les moyens d'individualiser encore plus les parcours.

Pour les professionnels, cela peut se traduire par des actions de formation. Cela signifie également encourager les initiatives et s'appuyer sur les potentialités.

Se pose enfin la question de la place des personnes accompagnées, qui pourrait être encore mieux prise en compte. Comment permettre à la personne d'exprimer véritablement ses choix, de se faire entendre ? Au niveau des instances de représentation comme les CVS et de l'accompagnement quotidien, mais aussi au niveau de l'Association. Pourquoi ne pas envisager qu'elle puisse être membre de l'Adapei du Rhône ? Ou créer une association sur le modèle de « Nous Aussi\* » ? Nous devons nous positionner rapidement.

*\* Nous Aussi est une association de l'Unapei, pour l'auto-représentation des personnes handicapées mentales.*

## ► RENCONTRES DE L'ADAPEI DU RHÔNE

# ENFANTS ET ADULTES HANDICAPÉS ÉPILEPTIQUES EN ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

L'Association organisait le 20 novembre dernier à Sainte-Foy-lès-Lyon une journée de formation et d'information à destination des proches de personnes épileptiques et des professionnels des établissements médico-sociaux. Cet événement, qui a rassemblé près de 150 personnes, était organisé par le Conseil pour l'accès aux soins et santé de l'Adapei du Rhône, et animé par l'EFAPPE (Fédération des associations de personnes handicapées par des épilepsies sévères).



L'objectif de la journée était de permettre aux personnes présentes de mieux comprendre cette maladie neurologique et de mieux en appréhender les spécificités d'accompagnement. Des réponses précises ont été apportées sur la maladie, ses publics, ses facteurs, ses manifestations, les réactions à adopter face aux crises et les handicaps en lien.

La synthèse complète de la journée est disponible sur [www.adapeidurhone.fr](http://www.adapeidurhone.fr), rubrique communication/ téléchargevements

## C COMME CRISE

La crise d'épilepsie est une crise « comitiale » : il s'agit d'un dysfonctionnement cérébral. Les crises, soudaines, involontaires et imprévisibles, se traduisent par des décharges électriques anormales et excessives dans des réseaux de neurones,

des pertes de connaissance souvent brèves peuvent survenir.

Les crises sont spontanées et ont des formes variées mais sont semblables pour une même personne. Elles peuvent cependant évoluer dans le temps.

- La crise partielle est localisée dans une seule région du cerveau. Selon la partie touchée du cerveau, elle peut ou non être associée à des altérations de la conscience.
- La crise généralisée touche la totalité du cerveau et entraîne une modification de la conscience.

## E COMME ÉTAT DE MAL

La dangerosité survient lorsque la crise dure, on dit qu'elle évolue vers l'état de mal, qui présente un risque vital. La crise peut être révélatrice d'un autre problème de santé (AVC, tumeur, malformation...). Il faut se rendre à l'hôpital lorsque la crise dure plus longtemps que d'habitude.

## F COMME FAHRES

Le Fahres, Centre national de ressources handicaps rares – épilepsies sévères, peut être sollicité en cas de situations complexes, mêlant une épilepsie pharmacorésistante et non-stabilisée avec une ou plusieurs déficiences graves, ou lorsque la famille et les professionnels ne trouvent



pas de solution d'accompagnement adaptée. Sa mission est d'analyser la complexité de la situation, en prenant contact avec tous les acteurs de la prise en charge de la personne, de réaliser une évaluation complète et à co-construire avec la famille et les professionnels un projet individuel d'accompagnement. La solution d'accompagnement peut par exemple venir de la formation des professionnels. Les préconisations du Fahres s'imposent à l'Agence régionale de santé.

## R COMME RÉACTIONS

Face à une personne en crise généralisée :

- Il faut regarder à quelle heure débute la crise.
- Il ne faut pas déplacer la personne, sauf nécessité (si la personne se trouve au milieu d'une voie publique ou dans l'eau par exemple).
- Il faut protéger la personne pour éviter qu'elle se blesse ou se mette en danger. Si possible, il faut mettre la personne en position latérale de sécurité (PLS), mais il faut éviter les manœuvres de contention et ne pas chercher à arrêter les mouvements désordonnés des membres.
- Il ne faut pas glisser un objet entre les dents (risque de morsure ou de dents cassées) ou tenter de donner à boire ou

à manger, la déglutition ne fonctionne pas.

- **Il faut surveiller la phase postcritique.** Certaines personnes peuvent se montrer agressives après la crise. Cette agressivité peut faire partie de la phase post-critique, voire initiale, et ne relève pas de la psychiatrie.
- **Il faut expliquer à la personne** ce qu'il s'est passé et la rassurer.

Il devient nécessaire d'appeler les secours :

- si la personne s'est blessée,
- si c'est la première fois que la personne fait une crise,
- si la crise dure plus de 20 minutes ou si elle est suivie d'une nouvelle crise,
- en cas de mauvaise récupération après la crise (difficulté respiratoire, confusion...),
- si la crise est perçue comme inhabituelle par l'entourage.

L'établissement doit définir la manière de gérer les crises de chaque personne (connaître et appliquer le protocole de soin établi par le médecin traitant). Pour cela il faut connaître les manifestations et caractéristiques de la crise chez la personne

(fréquence, durée, formes, les facteurs aggravants ou aidants...). Pour recueillir ces données, une fiche d'évaluation médico-sociale peut constituer un support.

## N COMME NEUROLOGUE

Le neurologue se base sur l'électroencéphalogramme. Cet acte médical peut être difficile à accepter pour une personne handicapée. Le Réseau Lucioles a prévu un film tutoriel pour faciliter cet examen ([www.reseau-lucioles.org/rubrique-soins-et-santé/epilepsie](http://www.reseau-lucioles.org/rubrique-soins-et-santé/epilepsie)).

Pour préparer une consultation, il est utile de présenter une synthèse (fiche des observations) au neurologue précisant le nombre et la fréquence des crises, le moment de leur survenue, les variations d'humeur, les effets secondaires...

## T COMME TRAITEMENTS PHARMACEUTIQUES

- Les traitements sont efficaces dans 70 % des cas.
- 40 % des cas sont stabilisés, c'est-à-dire qu'ils sont libres de crises tant qu'ils prennent leur traitement de manière suivie.
- Pour les 30 % de personnes pharmacorésistantes, la vie doit être aménagée selon le risque épileptique.

## LE SAVIEZ-VOUS ?



- L'épilepsie a une étymologie grecque qui signifie « attaquer par surprise ».
- C'est la seconde maladie neurologique la plus courante après la maladie d'Alzheimer.
- Elle touche 1% de la population française, soit plus d'un demi-million de personnes, dont les trois-quarts ont une épilepsie stabilisée.
- En France, on estime que 15% des personnes épileptiques sont accueillies en établissements médico-sociaux, représentant plus de 20% des personnes accueillies, un pourcentage qui monte à 75% en maison d'accueil spécialisé.
- On dénombre plus de 50 formes d'épilepsie différentes.

### RETOUR SUR EXPÉRIENCE



#### Nicole Mathieu

Chef de service  
à l'IME Les Coquelicots  
(Adapei du Rhône)

“ Je travaillais auparavant à l'accueil de jour médicalisé L'Ombelle pour des adultes présentant de l'autisme associé à une déficience

intellectuelle importante. La moitié des personnes accueillies sont traitées pour de l'épilepsie. Si les crises épileptiques complètes ou les absences étaient reconnues par les familles et l'équipe, les manifestations de l'épilepsie complexe partielle décrites par une famille étaient inconnues des professionnels.

L'équipe n'avait donc pas la même réponse, elle y voyait des troubles du comportement. Ces crises partielles pouvaient se traduire par des gestes brusques, des coups, des crachats, de la déambulation. Cela a impliqué de revoir l'accompagnement des professionnels face à ces situations et

de mettre en place des outils d'observation communs, nécessaires pour distinguer ce qui relève de l'épilepsie et des troubles du comportement.

Pour alimenter le projet individualisé qui regroupe déjà les caractéristiques de la personne (sommeil, sensibilité particulière, alimentation,...), l'équipe de L'Ombelle a ainsi créé différents outils d'observation : pour la douleur, les troubles du comportement et une fiche d'observation des manifestations de l'épilepsie. Pour pouvoir croiser les informations, le jour et l'heure des troubles doivent être notés.

Il est essentiel de faire le lien avec la famille qui peut détenir des informations non connues par l'équipe. Enfin, pour accompagner des personnes autistes et épileptiques, il est enrichissant que l'équipe soit constituée de professionnels éducatifs et paramédicaux car les regards sont différents et complémentaires.



**domino assist'm**  
intérim & recrutement  
INTERIM - CDI - CDD

**Confiez nous la gestion de vos recrutements  
et de vos remplacements éducatifs et soignants !**

**vous recherchez pour des courtes ou longues durées:**  
des éducateurs spécialisés > moniteurs éducateurs > aides médicaux psychologiques  
infirmières > aides soignantes > élèves éducateurs > veilleurs de nuit

31 quai Augagneur - 69003 Lyon - tél. 04 37 48 38 90 - Fax : 04 78 89 54 14  
assistmlyon@dominointerim.com - www.dominointerim.com



*Toute  
votre communication  
par l'objet  
étudiée sur mesure*

273, rue André Philip - 69003 Lyon  
Tél. 04 78 60 02 27 - Fax 04 78 60 98 66



**ENTREPRISE  
BOSGIRAUD**

*réalise tous vos projets de constructions*

**SALLES  
69460 ARBUISSONNAS  
Tél. 04 74 67 54 73  
Fax 04 74 67 59 40**

maisons individuelles  
restaurations - collectifs  
bâtiments industriels  
bâtiments agricoles



*Transports d'enfants  
& d'adultes handicapés  
Handicap mental,  
moteur ou sensoriel*

© 04 37 72 30 30  
fax 04 37 72 30 39

130 rue de la Poudrette - 69100 Villeurbanne



**DEBIZE**

Matériel et fournitures vinicoles

**VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE**

Siège social : 138, route de Riottier  
BP 251 - 69658 Villefranche cedex  
Tél. 04 74 02 77 77 - Fax 04 74 02 77 71  
Courriel : debize.sas@debize.fr - www.debize.fr



**TRAVAUX / CHAUFFAGE  
CLIMATISATION  
PORTES DE GARAGE  
ÉLECTRICITÉ**

Maintenance | Dépannage 7 J /7  
Tél. : 04 78 76 51 47

Parc du Moulin à Vent - Bat 22B  
33 rue du Docteur Lévy - 69200 Vénissieux

**COLAS**  
Rhône-Alpes  
Auvergne

**Au plus près de vos projets...**

**CONTACT :**  
Agence COLAS Lyon  
47 rue des Collières  
69800 Saint-Priest  
04 72 28 90 40 - contact.lyon@colas-ra.com

**Intermarché**  
SUPER



**AMPLEPUIS** Route de Roanne **T. 04 47 89 25 28**

**BELLEVILLE-SUR-SAÔNE**  
Lieu-dit « Près de la cloche » **T. 04 74 06 45 85**

**BOURG-DE-THIZY**  
Route de Roanne - C.D. 504 **T. 04 74 64 14 10**

**DÉCINES-CHARPIEU**  
Place de la Mairie **T. 04 78 49 27 15**

**OULLINS**  
141, boulevard Émile Zola **T. 04 78 51 35 74**

**TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE**

## LES CHEMINS DE L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES MENTALES

Des projets de vie qui  
évoluent et des parcours  
qui s'adaptent



L'accueil et l'accompagnement des personnes handicapées ont fortement évolué au cours des dix dernières années en France, avec notamment la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et celle du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Dernièrement, la notion de parcours interroge nos organisations et propose de passer d'une logique de places à une logique de solutions.

Ce nouveau paradigme de l'accompagnement des personnes handicapées est mis en avant dans le Rapport Piveteau\* : « Zéro sans solution, le devoir collectif de permettre un parcours de vie sans rupture, pour les personnes en situation de handicap et leurs proches », qui insiste sur la nécessité de « ne jamais laisser personne au bord du chemin ».

La logique de parcours vise à favoriser la mise en place d'un dispositif global d'accompagnement des personnes handicapées mentales qui soit plus cohérent, plus ouvert sur son environnement et plus souple. Surtout, un dispositif qui vise à offrir non plus une réponse unique, mais un panel de solutions adaptées à chaque personne, ses attentes et ses besoins.

Aujourd'hui plus que jamais à l'Adapei du Rhône, cette vision doit être encouragée. D'autant que de grands enjeux imposent de repenser les modalités de notre

accompagnement et d'être plus à l'écoute : vieillissement des personnes, diversité et spécificités des déficiences, nouvelles attentes des jeunes adultes. **Tout mettre en œuvre pour proposer un accompagnement individualisé, c'est aussi répondre à la nécessité de replacer la personne handicapée au centre du dispositif qui la concerne.**

Au-delà de la question du financement, certes cruciale, l'Association avance jour après jour pour identifier les leviers de cette adaptation réussie et les établissements et services travaillent les problématiques ensemble, dans une logique de transversalité, autour de quatre filières :

<b>Enfance et adolescence</b> .....	<b>P 20</b>
<b>Travail protégé et adapté</b> .....	<b>P 22</b>
<b>Habitat et vie sociale</b> .....	<b>P 23</b>
<b>Accompagnement médicalisé</b> .....	<b>P 24</b>

**Ce nouveau dossier est l'occasion de vous présenter les enjeux de l'accompagnement sur chacune de ces filières et les initiatives qui illustrent notre volonté de proposer des solutions adaptées au parcours de vie de chacun.**

\* Dans son rapport publié en juin 2014, Denis Piveteau, conseiller d'État, propose des pistes d'action pour répondre aux besoins des personnes handicapées confrontées à des ruptures dans leur parcours en établissement spécialisé. Le rapport est disponible sur [www.social-sante.gouv.fr](http://www.social-sante.gouv.fr), rubrique Documentation.

# L'ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS ET ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP MENTAL

La personne accompagnée  
au cœur du dispositif





# ENFANCE ET ADOLESCENCE

Grandir et apprendre

De la toute petite enfance au passage de l'âge adulte vers 20 ans, les problématiques d'accompagnement sont particulièrement sensibles et couvrent des domaines variés qui nécessitent des interventions très personnalisées. C'est aussi une période difficile pour bien des parents. Une période pendant laquelle la fluidité des interventions et la coordination des différents acteurs sont essentielles.

## → FAVORISER L'INTERVENTION PRÉCOCE

C'est le premier enjeu dans le parcours de la personne handicapée mentale accompagnée et le rôle du **Centre médico-social d'intervention précoce (CAMSP)** : plus le dépistage survient tôt, plus le diagnostic et l'évaluation des compétences sont effectués rapidement, et plus vite un accompagnement pertinent et personnalisé pourra être mis en œuvre.



IME Le Bouquet

## → ENCOURAGER L'INCLUSION

Même si la mise en œuvre de l'inclusion des enfants en situation de handicap mental reste très complexe, la scolarisation a largement progressé ces dix dernières années et prend différentes formes, pour s'adapter aux capacités de chacun :

### L'accompagnement en milieu ordinaire

C'est le rôle **Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD)**, dont l'accompagnement scolaire, pour être efficient, se fait en lien permanent avec l'établissement scolaire, partenaire privilégié, pour permettre à tous les intervenants d'être en phase et réactifs.

### Les unités d'enseignement au sein des établissements



La scolarisation au sein des **Instituts médico-éducatifs (IME)** a progressé ces dernières années pour représenter un peu plus d'un tiers des enfants accompagnés (35%), répartis au sein de 8 unités d'enseignement

et des temps de scolarisation allant de quelques heures par semaine à plusieurs heures tous les jours, s'adaptant ainsi aux possibilités de chacun.

### La collaboration avec les écoles de proximité

Peu répandues encore, les « classes externalisées » font pourtant leur preuve, c'est le cas de la classe des Cerisiers de l'IME Les Primevères. Intégrée à l'école des Tilleuls à Charly, elle accueille 8 élèves de l'IME de moins de 12 ans, tous les matins de la semaine sauf le mercredi. Une classe qui permet aussi aux autres enfants de l'école d'apprendre à connaître et à comprendre ces élèves pas tout à fait ordinaires.



### Monique Fayolle

chef de service éducatif du Sessad Alliance (Lyon 5)

*Notre mission est de favoriser la scolarisation et la socialisation des jeunes en milieu ordinaire, en lien avec l'école et la famille. Tous les enfants que nous accompagnons sont déjà scolarisés. Les échanges avec l'école sont de différentes natures.*

*Lorsqu'un enfant arrive, nous prenons contact avec l'enseignant, la direction, le psychologue scolaire, pour mieux cerner les besoins et déterminer notre mode d'accompagnement. Le référent de l'enfant au Sessad informe l'école du dispositif d'accompagnement et est en lien régulier avec l'enseignant. Les professionnels du Sessad le rencontrent au moins une fois par an et des échanges téléphoniques ont lieu toute l'année afin d'échanger sur les modalités d'aide, les supports à adapter et mesurer les effets du soutien par le Sessad.*

*Par ailleurs, chaque enfant ayant obtenu une notification de la MDPH bénéficie d'un suivi de sa scolarisation dont le temps fort est l'équipe de suivi de scolarisation. Organisée par l'Enseignant référent pour la scolarisation des élèves en situation de handicap (ERSH), cette réunion regroupe autour de l'enfant ses parents, l'équipe enseignante et médico-sociale de l'école ainsi que le Sessad. Elle a pour objectif de faire le point sur les aménagements de la scolarité et de les affiner en tenant compte des progrès et des difficultés. Sans oublier des échanges informels précieux qui permettent de faire le lien semaine après semaine, par exemple lorsqu'une éducatrice raccompagne ou va chercher un enfant.*



IME Perce-Neige



**Lætitia Perraud-Marif**, institutrice dans la classe externalisée les Cerisiers de l'IME Les Primevères (Charly)

*Le fonctionnement est identique à celui d'une classe ordinaire, les objectifs d'apprentissages sont les mêmes, mais adaptés aux besoins de chacun. La récréation est un moment privilégié, et cela fait plaisir de voir que chaque élève s'est fait un groupe d'amis. Nous avons également chaque année des projets avec les autres classes de l'école et les enfants participent à des sorties communes.*

IMPro Les Primevères



→ **OUVRIR LES ÉTABLISSEMENTS SUR LEUR ENVIRONNEMENT**

Accompagner les jeunes vers l'extérieur, favoriser la socialisation en milieu dit « ordinaire », c'est aussi l'une des missions centrales de nos établissements et services. Au sein de l'**Institut médico-professionnel (IMPro) Les Primevères**, Patrick Salagnac, moniteur éducateur, a développé plusieurs partenariats avec les communes alentour : distribution à domicile de la revue municipale de Mornant, remise de programmes de cinéma pour le centre culturel, ramassage de légumes chez un agriculteur, petit travaux pour la communauté de communes... Autant d'occasions d'encourager l'apprentissage et l'ouverture, et pas seulement pour les jeunes qui travailleront.

IMpro Le Bouquet



→ **FACILITER LE PASSAGE VERS L'ÂGE ADULTE**

L'importance de la présence des jeunes de plus de 20 ans maintenus en IME faute de place en secteur adulte au titre de « l'amendement Creton »\* va croissante depuis plusieurs années.

Dans ce contexte, un groupe de travail a été mis en place début 2015 au sein de l'Association pour proposer des solutions adaptées et a mis en exergue la nécessité de travailler sur des modalités d'accompagnement plus souples, permettant à la fois de leur ouvrir les portes des structures pour adultes et de proposer à ces jeunes et à leurs familles des transitions en douceur vers le monde adulte.

\* L'amendement Creton désigne un dispositif législatif permettant le maintien temporaire de jeunes adultes de plus de 20 ans en IME dans l'attente d'une place dans un établissement pour adultes.

**FOCUS**



**RÉPIT : DES SOLUTIONS TEMPORAIRES OU SÉQUENTIELLES**

Plusieurs établissements pour enfants dits « expérimentaux » à leur ouverture, de par la modularité de l'accueil, offrent une alternative dans les situations les plus complexes.

**LA HALTE DE MONTABERLET**

est un dispositif provisoire pour des enfants qui ne sont pas pris en charge plus de 3 demi-journées par semaine, que ce soit à l'école, en centre de jour, en centre médico-psychologique. Il constitue un lieu de socialisation, mais aussi d'aide à l'orientation de l'enfant, en lien avec la famille et les partenaires qui l'accompagnent.

**L'IME DE TRANSITION PIERRE DE LUNE**

reçoit des enfants de 8 à 20 ans, souffrant de forts troubles de la personnalité qui peuvent être associés ou non à des troubles du comportement. L'accueil est transitoire (1 à 3 ans) et « séquentiel » (les enfants ne sont pas présents tout le temps). Il est particulièrement adapté pour des séjours d'urgence ou de rupture nécessitant une coupure avec le lieu de vie habituel. Il est ouvert tous les jours de l'année, avec une prise en charge en internat ou externat.

**EN CHIFFRES**

**539** enfants, adolescents accueillis au sein de **11** services et établissements de l'Adapei du Rhône dont certains avec des spécificités (accueil d'enfants avec autisme, polyhandicap, mission de transition...)

# TRAVAIL PROTÉGÉ ET ADAPTÉ

Le chemin  
de l'insertion  
professionnelle



## → ACCOMPAGNER LE PROJET PROFESSIONNEL DES TRAVAILLEURS

Pour la plupart des travailleurs en situation de handicap mental, le fait de travailler en **Établissement et service d'aide par le travail (Esat) et Entreprise adaptée (EA)** représente déjà en soi une source de reconnaissance. Mais l'Association entend aller plus loin et créer les conditions d'une réelle insertion professionnelle en agissant sur plusieurs leviers.

## La formation et la reconnaissance des savoir-faire professionnels (RSFP) :

> Faire bénéficier les travailleurs d'Esat et EA d'actions de formation – via notamment le Pôle formation (voir p.34) – leur

### Frédéric Serrano

Directeur de l'Esat Léon Fontaine  
(Vaulx-en-Velin)

« Nos travailleurs sont très demandeurs de formations, 50% d'entre elles font suite à des demandes individuelles et la plupart des formations métier sont organisées à l'extérieur, auprès d'organismes professionnels du milieu ordinaire, qui adaptent les formations mais proposent le même niveau de technicité. »

**Plus du tiers des personnes accompagnées au sein de l'Adapei du Rhône travaillent en Esat ou EA. Des établissements qui ont une double mission, sociale et économique, et une conviction : une mission sociale de qualité et bien déployée soutient le développement économique.**

permettant de consolider et d'enrichir leurs compétences, et élaborer une grille d'évaluation commune à l'ensemble des établissements. L'enjeu réside dans l'intégration de la formation dans le projet personnalisé et le recensement des besoins des travailleurs.

## L'adaptation des métiers et activités :

> Développer dans les Esat de nouveaux métiers, accessibles aux personnes handicapées les plus autonomes, et d'autres postes compatibles avec des capacités limitées.

## L'insertion en milieu ordinaire :

> Accompagner les travailleurs qui le peuvent et qui le souhaitent vers le milieu ordinaire ou sous forme d'Esat « hors les murs ».

### Françoise Roche

Chef de service de l'Esat Louis Jaffrin  
(Mornant)

« Nous avons toujours proposé aux travailleurs de l'Esat des activités hors les murs, même si cela ne concerne qu'une partie de l'effectif et que ces activités varient au gré des partenariats que l'on noue avec nos clients. 3 équipes de 12 travailleurs sont par exemple dédiées à l'entretien et la création d'espaces verts. D'autres travailleurs se rendent chez l'un de nos clients pour de la sous-traitance en atelier, ils sont en charge de découpe de profilés et de leur étiquetage. »

## → S'ADAPTER AUX DIFFÉRENTS PUBLICS ET PROBLÉMATIQUES

Les Esat et EA doivent être capables de porter des projets à forte singularité, pour permettre au plus grand nombre d'emprunter le chemin du travail. Il s'agit par exemple de consolider la prise en charge médicale pour la forte proportion de personnes ayant des troubles psychiques. Cela peut également se traduire par la création de sections spécialisées, comme à l'Esat La Goutte d'Or (Meys), qui accompagne depuis deux ans les personnes avec autisme, dans un cadre entièrement adapté et dédié.

## → FACILITER LES TRANSITIONS

Les établissements d'aide par le travail, en lien avec les établissements de la filière Enfance et adolescence, ont pour mission de préparer l'accueil et la transition des jeunes venant d'IMPro. C'est l'objectif des stages d'immersion en Esat pour découvrir le monde du travail. C'est aussi l'ambition de l'unité d'apprentissage située au sein de l'Esat Jacques Chavent. Une section qui expérimente depuis quatre ans l'accompagnement de jeunes de plus de 18 ans dont le projet en Esat est incertain, leur laissant la possibilité de mûrir et d'acquérir des compétences, pour une entrée éventuelle en Esat. À l'inverse, une coordination étroite est nécessaire avec les structures d'hébergement et les services d'accompagnement social pour travailler la situation des personnes dont la fatigue liée à l'âge nécessite des solutions transitoires avant l'arrêt du travail.

EN CHIFFRES

44

personnes en EA

855 en ESAT  
à l'Adapei du Rhône

# HABITAT ET VIE SOCIALE

Des services pour répondre aux nouvelles attentes



**Au croisement des thématiques de l'enfance, du travail et du vieillissement, la question de l'habitat et de la vie sociale couvre des problématiques qui dépassent largement celle du logement au sens strict du terme. L'enjeu est de proposer à toutes les personnes, qu'elles habitent ou non dans un établissement médico-social, qu'elles travaillent ou non, quel que soit leur âge, des services adaptés pour une vie sociale la plus épanouie et autonome possible.**

## EN CHIFFRES

# 803

personnes accompagnées, dont :

# 496

en foyer d'hébergement et de vie

# 181

en accueil de jour et

# 126

en SAVS



### → ÊTRE À L'ÉCOUTE DE LA « NOUVELLE GÉNÉRATION »

Les dernières années ont vu les jeunes sortant d'IME et de leur famille exprimer de nouvelles attentes, et les modèles d'accompagnement sont repensés, notamment pour les plus autonomes.

À côté des **foyers de vie** et **foyers d'hébergement** se développent les **domiciles collectifs**. Ces structures, entre l'habitat ordinaire et le foyer, constituées d'appartement privatifs type studio, mettent à disposition des personnes handicapées des lieux de rencontre communs et une équipe éducative intervenant au gré des besoins et demandes.

Pour ceux qui le peuvent, les **Services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS)**, sont de plus en plus développés et permettent eux aussi de soutenir la personne et de la guider vers une vie la plus normale possible, où l'inclusion dans la cité est au cœur des préoccupations : aide aux tâches administratives, inscriptions à des activités de loisirs, lien avec les professionnels de santé.

### → DÉVELOPPER L'ACCUEIL TEMPORAIRE ET SÉQUENTIEL

Comme dans le secteur de l'enfance et de l'adolescence, l'accompagnement temporaire ou séquentiel offre des alternatives intéressantes, pour des séjours d'immersion, d'évaluation, de répit ou encore de rupture, s'adaptant ainsi aux étapes de la vie de la personne, mais aussi des aidants.

### → RÉPONDRE AUX DÉFIS DU VIEILLISSEMENT

39 % des personnes travaillant en Esat ont plus de 45 ans. Cette avancée en âge, pour les personnes en activité ou non, pose de nombreuses questions : celle du changement de lieu de vie, de la cessation du travail, de la santé, des rythmes de

vie, du vieillissement des parents, etc. Accompagner ce processus nécessite de revoir les modes de prise en charge :

- individualiser l'accompagnement, par exemple en s'adaptant aux rythmes quotidiens ou en proposant un accueil progressif en journée,
- envisager au cas par cas des mesures de réorientation,
- développer des partenariats intelligents avec le secteur des soins et des personnes âgées (par exemple l'intégration d'un Ehpad avec un suivi SAVS).

## FOCUS



### RÉSIDENCE SANTY (LYON 8)

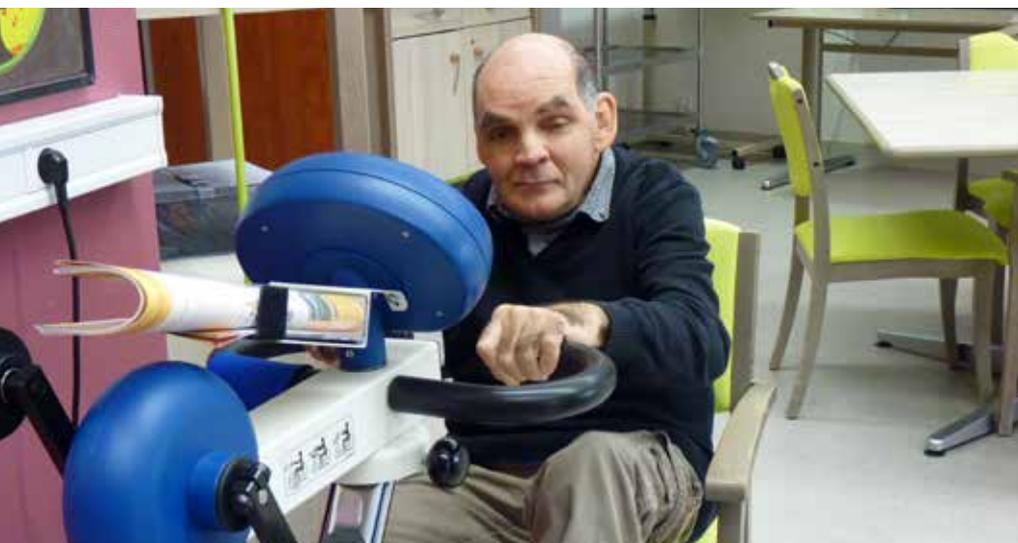
*Foyer d'hébergement, accueil de jour, domicile collectif et SAVS*

Récemment ouverte, la Résidence Santy illustre la volonté de faire cohabiter harmonieusement les modèles d'accompagnement et de s'adapter à l'évolution des besoins :

- mise à disposition d'un appartement de transition au sein du foyer d'hébergement, pour tester la vie « comme en domicile collectif », tout en restant dans son environnement habituel.
- accompagnement d'anciens travailleurs d'Esat ou de personnes travaillant à mi-temps (pour des raisons de fatigue liée à l'âge) au sein d'un accueil de jour dédié aux personnes vieillissantes.

# L'ACCOMPAGNEMENT MÉDICALISÉ

Prendre soin et développer les potentialités



## → RENFORCER LES PARTENARIATS ET LES FORMATIONS

Pour répondre aux problématiques très particulières de l'accompagnement médicalisé tout en permettant aux professionnels des **maisons d'accueil spécialisées (MAS) et foyers d'accueil médicalisé (FAM)** d'assurer leur mission de soutien éducatif, il convient de leur donner les moyens de coordonner leurs actions avec le secteur médical. Ce travail de collaboration contribue aussi à fournir aux intervenants du soin une meilleure compréhension du handicap mental.

## Hospitalisation à domicile (HAD) et médecine ambulatoire

De nouveaux partenariats doivent permettre :

- d'encourager les soins de médecine de jour ;
- de trouver des alternatives à l'hospitalisation, en favorisant la formation des personnels ;
- de préparer les séjours hospitaliers. Une hospitalisation constitue toujours un déracinement pour la personne et peut engendrer des réactions inhabituelles. Le rapport à la douleur, par exemple, peut être perturbé : quelqu'un de mutique a-t-il trop mal ? Est-il angoissé ? Est-ce une réaction ordinaire ?

Les équipes médicales doivent pouvoir décoder et accompagner les personnes handicapées mentales.

## Fin de vie et soins palliatifs

La mise en place de partenariats avec des organismes extérieurs est primordiale, pour donner la possibilité aux résidents de rester sur leur lieu de vie avec les professionnels habituels.

## → ÉVALUER ET ACCOMPAGNER LES BESOINS EN DOUCEUR

S'adapter à l'intégration des plus jeunes, pour qui la transition est un cap à franchir, tout comme pour leurs parents, faciliter l'accueil de personnes précédemment en secteur hospitalier, anticiper le vieillissement...

**Les maisons d'accueil spécialisé, foyers d'accueil médicalisé et accueils de jour médicalisés sont avant tout des lieux de vie. L'une des conditions du bien-être des personnes accueillies réside dans la juste articulation des volets éducatif et soin, en ouvrant les portes de l'institution et en travaillant en réseau, autour de la personne.**

Là encore l'Association est en perpétuelle évolution pour apporter des réponses souples et adaptées :

- **des places en accueil de jour médicalisé, en FAM et en MAS,**
- **des unités spécialisées**, comme celle pour personnes vieillissantes ou avec troubles du comportement au FAM L'Orée des Balmes,
- **des accueils temporaires ou séquentiels.** Au FAM Le Fontalet (Monsols) par exemple, une unité de 8 places en accueil temporaire est destinée à des séjours d'évaluation, d'orientation, de rupture ou de préparation à la transition [jeunes adultes d'IME bientôt en secteur adulte, personnes issues de foyers de vie dont la santé ou l'avancée en âge nécessiterait plus de soins, travailleurs en Esat ayant des problèmes de santé ne leur permettant plus de travailler, personnes ayant besoin de prendre du recul via-à-vis de leur lieu de vie habituel...].

## EN CHIFFRES

**389**

personnes  
accueillies  
en FAM et MAS

**57**

personnes  
en accueil  
de jour

## Catherine Dubois,

Chef de service au FAM La Gaieté (Amplepuis)

“ Le FAM La Gaieté a signé une convention avec l'équipe mobile de soins palliatifs de Tarare. L'équipe mobile a par exemple aidé l'établissement et la famille d'une résidente en fin de vie. Nous les avons rencontrés et ils sont venus au chevet de la patiente. Un protocole d'accompagnement très précis a été défini, validé par le médecin et porté par l'établissement et la famille : que faire si la personne vient à mal respirer ? Que faire si quelque chose se produit de nuit, en journée, selon les personnes présentes ? Nous avons établi les risques encourus pour la résidente et ce que nous pensions être le mieux pour elle, en lui expliquant tout. Pour l'équipe encadrante, cela a été très bénéfique, elle était rassurée car elle savait exactement comment accompagner la personne. ”

## ► OUTILLER

# NOUVEAU ! LE DOSSIER UNIQUE INFORMATISÉ DE LA PERSONNE ACCOMPAGNÉE

Depuis la loi du 2 janvier 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale, les établissements sociaux et médico-sociaux doivent constituer un dossier unique pour chaque personne qu'ils accompagnent. Les données contenues font désormais l'objet d'un traitement informatique : c'est le Dossier unique informatisé (DUI).



## QU'EST-CE QUE LE DUI ?

Le DUI est un fichier informatique unique propre à chaque personne handicapée mentale accompagnée au sein de l'Adapei du Rhône. Il rassemble de manière exhaustive les informations susceptibles d'être utiles aux professionnels : personnel médical, éducatif, social ou administratif...

Les objectifs de la mise en place du DUI au sein de l'Association sont multiples, l'intention principale étant de contribuer à améliorer l'accompagnement des personnes handicapées. Au-delà d'un meilleur partage de l'information et donc d'une meilleure continuité dans le parcours de vie, le traitement informatique des documents permet une transmission simplifiée et donc une plus grande unicité. En outre, en centralisant toutes les informations au sein d'un seul et même espace de stockage, le DUI permet de sécuriser et de garantir la confidentialité de ces données, tout en facilitant l'accès à l'information par la personne concernée ou son représentant légal.

## COMMENT CONSULTER LE DUI ?

Comme l'exige la loi 2002-2 du 2 janvier 2002, une personne handicapée majeure (ou son représentant dans le cas d'une



### DOSSIER ADMINISTRATIF

- état civil
- contacts
- protection juridique
- parcours antérieur...



### DOSSIER SOCIAL

- notification MDMPH
- dossier CDAPH
- sécurité sociale
- mutuelle
- responsabilité civile...



### PROJET PERSONNALISÉ

- objectifs et moyens mis en œuvre
- bilans et suivi
- emploi du temps
- évaluation des activités...



### DOSSIER DE SOINS

- prescriptions et ordonnances
- plans de soins
- vaccinations
- dossier de liaison d'urgence
- suivi des hospitalisations...

personne mineure ou sous protection) dispose d'un droit d'accès à son dossier. Pour cela, il suffit de faire une demande écrite auprès du directeur de l'établissement. Après vérification de l'identité du demandeur, la direction dispose de 8 jours pour apporter une réponse quant à la consultation du dossier et pour proposer une date. La personne concernée a la possibilité de consulter son dossier au

sein de l'établissement ou d'en recevoir une copie papier à son domicile (les frais d'envoi étant dès lors à sa charge). L'accompagnement par un professionnel peut être proposé et recommandé, afin de faciliter la consultation.

**POUR PLUS D'INFORMATIONS  
SUR LE DOSSIER UNIQUE INFORMATISÉ :**  
[dui@adapeidurhone.fr](mailto:dui@adapeidurhone.fr)

# Soutenez l'Adapei du Rhône

*Aidez-nous à défendre les droits  
des personnes handicapées mentales,  
en faisant un don à l'Adapei du Rhône.*



L'Adapei du Rhône, Association départementale des parents et amis de personnes handicapées mentales, est une association habilitée à recevoir des dons et legs.

Depuis plus de 60 ans, elle soutient les familles et accueille les personnes handicapées mentales, enfants et adultes, au sein d'établissements spécialisés.

- ✓ SCOLARISATION
- ✓ EMPLOI
- ✓ ACCESSIBILITÉ
- ✓ ACCOMPAGNEMENT  
ET SERVICES ADAPTÉS
- ✓ INCLUSION DANS LA SOCIÉTÉ

**En soutenant l'Adapei du Rhône,  
vous bénéficiez d'une réduction fiscale  
de 66% de votre don.**

(Dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable. Les dépassements de ce seuil sont reportables sur cinq ans.)

#### **COUPON À RETOURNER À :**

**Adapei du Rhône** - 75 Cours Albert Thomas  
CS 33 951 - 69447 Lyon Cedex 03

#### **JE FAIS UN DON DE :**

- 20 €** (ce don me coûte réellement 6,80 €, après réduction d'impôts)
- 40 €** (ce don me coûte réellement 13,60 €, après réduction d'impôts)
- 60 €** (ce don me coûte réellement 20,40 €, après réduction d'impôts)
- 100 €** (ce don me coûte réellement 34 €, après réduction d'impôts)

**MONTANT LIBRE :** .....€

**Règlement par chèque ci-joint n°** .....

À l'ordre de **l'Adapei du Rhône**

Un reçu fiscal vous sera adressé en retour.

#### **INDIQUEZ VOS COORDONNÉES :**

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Téléphone : .....

Email : .....

**L'Adapei du Rhône, les personnes  
en situation de handicap mental,  
les familles et les bénévoles  
vous remercient pour votre  
aide précieuse.**



En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à l'Adapei du Rhône - 75 cours Albert Thomas - CS 33 951 - 69447 Lyon Cedex 03

## ► RÉFLEXION

## LE MURMURE DE CORNE À VENT

Depuis plus de 10 ans à l'Accueil de jour de Corne à Vent, l'activité journal du mardi matin réunit trois personnes accueillies autour de Christophe, éducateur spécialisé. Un atelier d'échanges et d'écriture pas tout à fait comme les autres, qui représente aujourd'hui 450 séances et 1 500 pages rédigées.



Il est 10h, le petit déjeuner commun touche à sa fin dans la grande salle à manger de l'Accueil de jour Corne à Vent, c'est l'heure de s'inscrire aux activités de la journée. Parmi les temps forts du mardi, un atelier « journal » est proposé à la quinzaine de personnes accueillies à Corne à Vent, souffrant de troubles importants de la personnalité ou du comportement. Trois personnes maximum peuvent s'inscrire, mais il n'y a pas d'obligation, tout se passe sur la base du volontariat, en fonction des envies de chacun. Aujourd'hui, Alexandre, pour qui c'est une première, Marina et Jérémy placent leur nom sous le symbole du journal, sur le calendrier des activités.

Rendez-vous dans un bureau où les attend un ordinateur et une page de traitement de texte vierge... qui ne demande qu'à être remplie ! Pendant une heure, Christophe va retranscrire les échanges de chacun, autour d'un thème défini en début de séance. Il interviendra le moins possible, régulant la parole pour laisser la possibilité à chacun de s'exprimer librement. Le sujet n'est pas toujours facile à définir de manière commune, mais il

concerne le plus souvent la vie à Corne à Vent : un départ, une sortie, un repas, un anniversaire... Tout peut être prétexte à l'échange et la parole.

### « JOURNAL INTIME »

Pour clôturer la séance, Alexandre, Marina et Jérémy signent au clavier l'article final. Et ensuite ? On imprime, on relie, on diffuse ? Pas du tout ! Et c'est là toute la différence entre un journal classique. Comme son nom l'indique, le Murmure de Corne à Vent n'est pas fait pour être partagé en dehors de l'établissement. Une restitution est faite plus tard dans la journée à l'ensemble des personnes accompagnées et des professionnels de l'Accueil de jour, ce qui permet à tous de réagir sur le sujet du jour, mais tous ces échanges n'appartiennent qu'au groupe. « La règle de confidentialité est essentielle, c'est peut-être la clé de voûte du dispositif », explique l'éducateur en charge de l'atelier. « Il y a un rapport de confiance important, même les familles n'y ont pas accès. »

Car des sujets de la vie courante appellent souvent des sentiments plus profonds, un

besoin de livrer un ressenti très personnel. Et c'est là l'un des objectifs de cet atelier. « Cette heure d'échanges permet à ces personnes accueillies de pouvoir déposer en mots des affects qui pourraient, s'ils n'étaient pas exprimés, générer une angoisse, voire une agressivité. Cette mise en mots et cette réflexion partagée est un vecteur pour donner la possibilité à la personne de prendre de la distance avec des événements qui peuvent faire violence, et de les partager ensuite en groupe. C'est aussi un moyen d'archiver ses sentiments en quelque sorte, et de laisser une trace », poursuit l'éducateur. Dans ce cadre restreint, protégé, certains, s'exprimant pourtant peu en groupe, s'autorisent plus facilement à dire, à décrire ce qu'ils ressentent, à partager leurs peurs et leurs pensées. Le groupe devient alors un lieu où l'on peut se livrer sans difficulté... une sorte de « journal intime ».



*J'ai déjà participé plein de fois à l'atelier journal. J'aime bien raconter ce que je fais. Je parle... Je parle même beaucoup ! L'éducateur me dit de laisser parler les autres. On parle des fois des sorties, des repas à Corne à Vent. Des fois du malaise des autres, ce qu'on ressent quand on n'est pas bien. L'éducateur écrit à l'écran ce que l'on dit. Il y a des choses que je ne peux pas dire avec les autres en bas et que je peux dire à l'atelier, c'est plus facile en petit groupe...*

**MARINA,**  
accueillie à l'Accueil de jour Corne à Vent

► DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS : Foyer de vie Les Tournesols (Toussieu)



## DE NOUVELLES TABLETTES NUMÉRIQUES !

Après le Club des Soroptimists l'année dernière, les résidents du Foyer Les Tournesols ont de nouveau eu la chance de recevoir une donation de tablettes tactiles, de la part de l'Ordre international des Anysetiers.

Habituee à soutenir de nombreuses associations œuvrant pour l'accompagnement de personnes fragiles ou défavorisées, mais également très sensible à la question du handicap et aux besoins spécifiques des personnes déficientes intellectuelles, la Commanderie du Lyonnais de

l'Ordre international des Anysetiers a fait un don de 10 tablettes à l'établissement le mardi 13 janvier, en présence des personnes handicapées accompagnées. Les représentants de l'association donatrice ont ainsi pu avoir l'occasion de découvrir la problématique du handicap mental.

► DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS : Institut médico-professionnel Les Primevères (Saint-Laurent d'Agny)

## CITOYENS DU MONDE

L'atelier solidarité de l'IMPro Les Primevères est de ces projets qui favorisent pleinement la participation sociale des jeunes en situation de handicap. En effet, depuis deux ans, neuf adolescents soutiennent, via des actions concrètes, une association togolaise : l'AHJV, basée à Tsévié au Togo, qui aide les enfants et adolescents des rues de Tsévié dans leur insertion sociale, professionnelle, scolaire et éducative.

Laurent et Lucie, éducateurs spécialisés, nous présentent ce partenariat.

« En appui sur les potentiels de chaque jeune, notre action consiste à créer des objets, souvent à base de matériaux de récupération, destinés à être vendus. Les fonds récoltés sont ensuite envoyés en intégralité à l'association AHJV. L'apport financier sert à soutenir différents projets et plus particulièrement l'aide pour la scolarisation d'un jeune enfant sourd et sans famille.

Le 12 décembre dernier, nous avons vendu sur le marché de Saint-Genis Laval des petits sujets de Noël et des verres de bissap (boisson africaine). La fabrication des sujets et l'organisation de la vente

ont demandé trois mois de travail aux jeunes : récolte de bois en forêt, achats de fournitures diverses, découpage, collage, recherche d'une place de marché, préparation du stand, préparation du bissap, panneaux d'affichage, publicités et communication sur le web.

De nouvelles ventes sont prévues pour le premier semestre sur le marché de Saint-Genis Laval et dans une commune de la communauté de communes du Pays mornantais. »

Suivez toutes les actions de l'atelier solidarité de l'IMPro des Primevères sur leur site internet : [www.solidariteimpro.wix.com/solidariteimpro](http://www.solidariteimpro.wix.com/solidariteimpro)



► **DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS** : Institut médico-professionnel Les Primevères (Saint-Laurent d'Agnay)

## UN APPEL À PROJET NUMÉRIQUE RÉCOMPENSE L'IMPRO

**L'actualité de l'Association est chargée en nouvelles technologies. Après le Foyer les Tournesols, c'est au tour de l'IMPro Les Primevères de recevoir 5 tablettes numériques.**

Cette dotation fait suite à une réponse à un appel à projet «La tablette pour tous»,



lancé par le programme de soutien ABD Solidatech en septembre 2014. Son objectif était de permettre à des associations de bénéficier de tablettes numériques à un prix réduit afin de soutenir une initiative solidaire. Pour cela, les candidats devaient concevoir une vidéo de trois minutes maximum dans laquelle ils présentaient leur projet de manière précise : description de la structure, projet d'utilisation des tablettes, bénéficiaires, usages et résultats attendus.

Adrien (16 ans), Philaé (18 ans) et Patrick (20 ans), soutenus par leur institutrice Sophie, ont donc joué le jeu et sont passés devant la caméra. «C'était compliqué !», se rappelle Patrick. «Il a fallu recommencer plusieurs fois, tout redire, répéter et sourire aussi». Si la trame de la vidéo était bien définie à l'avance, le résultat



final est très spontané. Et c'est sans doute cela qui lui a valu sa sélection.

Les 5 tablettes devraient permettre aux jeunes de l'IMPro d'apprendre de manière plus interactive et de se familiariser avec les nouvelles technologies. «Je pense qu'on va beaucoup les utiliser pour le travail sur les sons et l'apprentissage de la lecture», explique leur institutrice. «Nous pourrions aussi faire des jeux éducatifs ou de mémorisation, des recherches sur Google, apprendre à aller voir la météo... il y a énormément de possibilités !»

► **DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS** : Institut médico-éducatif L'Oiseau Blanc (Décines)

## LES JEUNES DE L'IME REMONTENT SUR LES PLANCHES !

**Douze jeunes de l'IME L'Oiseau Blanc ont participé à un projet qui consiste à créer, réaliser et présenter une pièce de théâtre : « Panique à Oxyville ». Cette belle expérience, renouvelée depuis 7 ans, représente pour eux un investissement fort, puisqu'elle nécessite un jour de travail par semaine durant un an.**

Le projet est encadré par deux éducateurs et une intervenante de la compagnie professionnelle SiSma. Celle-ci est présente sur une dizaine d'ateliers dans l'année et propose des exercices de théâtre, puis elle travaille avec les jeunes sur la mise en scène de la pièce. Les autres ateliers sont entre autres consacrés à la fabrication des costumes et des décors. La troupe cette année sera mixte, regroupant les comédiens de l'IME et des comédiens extérieurs, professionnels et amateurs, tous bénévoles. La particularité du projet réside aussi dans l'utilisation du support vidéo, pour aboutir le jour de la représentation finale à un mélange entre jeu d'acteurs sur scène et projection vidéo. Ce support est d'autant plus intéressant qu'il permet aux jeunes de se rendre compte de l'importance de leur jeu de scène et donc de progresser.



**NE MANQUEZ PAS LA COMPAGNIE DE L'OISEAU BLANC EN REPRÉSENTATION**

- Le samedi 11 avril à 15h30 au CCVA de Villeurbanne dans le cadre du Fest'Dif. Entrée solidaire.
  - Le mardi 28 avril à 14h30 et 20h30 à la salle Genton (Lyon 8).
  - Le mercredi 29 avril à 14h30 et 20h30 à la salle Genton (Lyon 8)
- Tarifs pour ces deux dernières dates  
Groupes : 3€/ Réduit : 5€ / Adultes : 8€  
Solidaire : 10€

► DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS : Foyer de vie La Platière (Thizy-les-Bourgs)

## NOËL À LA PLATIÈRE !

Noël paraît bien loin maintenant, mais les résidents du Foyer de vie La Platière nous font revivre un peu de la magie de leur grande fête annuelle à travers un article paru dans le journal de La Platière.



Chaque année, au Foyer de Vie La Platière, une grande fête de Noël est organisée. Cette année, elle a eu lieu le 17 décembre 2014. Nous nous sommes donc tous retrouvés dans la grande salle à manger du Foyer. Nous avons commencé par goû-

ter les verrines et les canapés que l'atelier « Platière-festive » avait préparés. Que de saveurs ! Hum c'était délicieux ! Bravo à tous les cuisiniers ! La sono était celle de Mickaël, qui a mis « le feu » à La Platière et nous a fait danser tard dans la soirée.

La chanson qui a marqué le plus Roseline a été, bien entendu « Les sardines » de Patrick Sébastien. Des chanteurs ont pris le micro. C'est ainsi que P-André a chanté « Pour l'amour du risque ». Roseline et Sonia nous ont fait profiter de la chanson « Petit Garçon », Christophe a entonné l'air de Michel Sardou « Les lacs du Connemara » etc. Durant la soirée, nous avons dégusté les traditionnelles papillotes offertes par l'AGIHB. Nous avons passé un agréable moment et avons hâte de recommencer !

► L'équipe de La Platière

► DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS : Esat La Courbaisse (Lyon 8)

## UNE MÉDIATHÈQUE POUR LES TRAVAILLEURS

**Depuis peu à l'Esat La Courbaisse, un espace bibliothèque et informatique a vu le jour et fait le bonheur des travailleurs qui sont nombreux à venir y passer du temps lors de leurs pauses.**

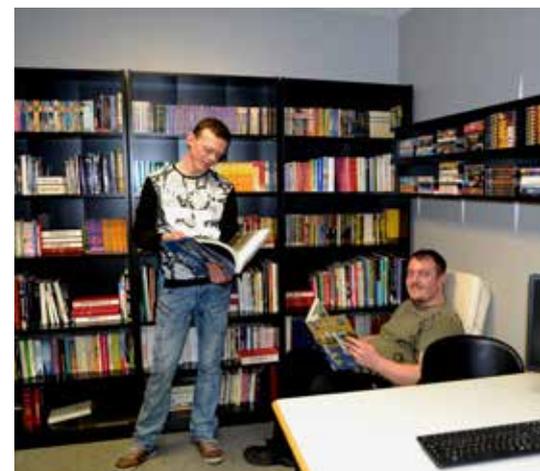
Le projet d'espace bibliothèque au sein de l'Esat émane d'une volonté des personnes accompagnées, relayée par les délégués d'atelier au CVS de l'établissement. L'idée d'un espace informatique, liée au coin lecture, est apparue naturellement, pour aboutir à une véritable bibliothèque de proximité type « médiathèque ». Une permanence informatique avec un accès à internet a également été imaginée, dans une salle dédiée aux activités de soutien. Les objectifs de cette démarche sont multiples : il s'agit de susciter l'envie de se documenter chez certains, de les encourager à aller dans leur bibliothèque

de quartier pour d'autres, de travailler la notion de responsabilité quant à l'emprunt, au délai et au « prendre soin ».

Cette bibliothèque, ouverte sur le temps de pause de midi, est encadrée par deux stagiaires (moniteur éducateur et éducateur spécialisé). Cet espace est aujourd'hui investi par un nombre important de travailleurs qui utilisent les ordinateurs, empruntent, lisent ou consultent les ouvrages disponibles. C'est également un lieu où ils n'hésitent pas à consulter le site « Culture pour tous » avec l'aide des professionnels et pour réserver des places de cinéma ou de concert. C'est aussi et surtout le partage d'un moment convivial, propice aux échanges et à la rencontre.

Un partenariat avec la bibliothèque de la Part-Dieu et des dons faits par les professionnels et les travailleurs eux-mêmes ont permis de constituer une première base documentaire.

La mise en place de cet espace a pu voir le jour grâce à l'implication de Loïc Gilbert, travailleur, délégué d'atelier et membre du CVS et Julien Bind, Chef de service. La médiathèque de l'Esat La Courbaisse est un projet soutenu par le Fonds d'innovation de l'Association.



► **DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS** : Foyer d'accueil médicalisé Le Fontalet (Monsols)

## UN SÉJOUR EN BORD DE MER EN BONNE COMPAGNIE

**En octobre 2014, comme tous les ans depuis quelques années, Noël-Franck, résident du FAM Le Fontalet à Monsols, est parti rendre visite à son grand-père qui habite... dans la Somme !**

Ces quatre jours ont aussi été l'occasion, comme les années précédentes, de permettre à trois autres résidents, Vanessa, Kamel et Franck, de partir eux aussi en vacances. Restaurant, petit train, balade au port et visite de la station balnéaire du Crotois étaient au programme. Mais la grande nouveauté cette année fut la présence d'un bénévole de l'Agihb\* et de l'Adapei du Rhône, Michel Verdier (également administrateur en charge de l'Action associative), venu renforcer l'équipe d'éducatrices composée de Justine, Magali et Mélisande. Cette

dernière nous explique : « cette année, nous n'avions pas le budget nécessaire pour faire appel à un veilleur de nuit intérimaire. D'autant que l'intérimaire que nous devons avoir l'année passée n'est pas venu. Nous en avons discuté en CVS et l'un des représentants de parents nous a suggéré de nous rapprocher de l'Agihb pour trouver les fonds nécessaires. Finalement la solution (idéale !) a été la présence d'un bénévole. Sans lui, nous n'aurions pas pu emmener Noël-Franck voir son grand-père, alors que ce séjour est très important pour lui permettre de conserver cet unique lien familial qui lui est cher et qui fait partie de son projet personnalisé ».

Cette expérience s'est révélée aussi enrichissante pour les uns que pour les autres. « Michel Verdier a su trouver sa place, et nous poser des questions lorsque c'était nécessaire, tout était très naturel », ex-



plique Mélisande. « Avant le départ, j'ai rencontré l'équipe et j'ai passé quelques heures avec les résidents. Sur place, j'ai vraiment apprécié de voir le travail des professionnels que l'on connaît mal en tant que parents. Être papa d'une jeune fille handicapée, c'est complètement différent que d'accompagner au quotidien un groupe : éducateur est un sacré métier qui ne s'improvise pas ! Être bénévole fait partie du projet de l'Association et ne peut que renforcer les liens entre professionnels et parents », conclut Michel Verdier.

\*Association du Haut Beaujolais affiliée à l'Adapei du Rhône

► **DU CÔTÉ DES RÉSIDENTS** : Résidence Santy - Foyer d'hébergement, Domicile collectif, SAVS (Lyon 8)

## CLAP FINAL RÉUSSI

**Les professionnels et les personnes accompagnées au sein de la Résidence Santy et du Foyer Le Grand Large, soit 150 personnes, ont applaudi le 27 janvier le film « Toute une époque », dont ils sont les vedettes.**

Ce film mémoire a été tourné au sein des Foyers Les Châtaigniers, Le Bois Galant et Le Grand Large avant leur déménagement à la Résidence Santy, en octobre dernier. Entre deux cartons, ils évoquent leurs attentes et leurs appréhensions quant à ce déménagement, tout en nous faisant partager leur quotidien au sein de ces lieux de vie qu'ils s'approprient à quitter. Des lieux qu'ils habitent depuis plusieurs dizaines d'années pour certains, chargés

de souvenirs et d'émotions. Ils racontent quelques-uns des beaux moments qu'ils y ont vécu, l'occasion pour eux de se remémorer « toute une époque ». Merci aux résidents et aux équipes qui ont participé à la réalisation de ce film souvenir, qui leur est dédié.

Le film « Toute une époque » est un projet soutenu par le fonds d'innovation de l'Adapei du Rhône.



► DU CÔTÉ DES ESAT / ACTUALITÉ DU PÔLE FORMATION

## PÔLE FORMATION : 2 ANS ET UN BILAN TRÈS ENCOURAGEANT

Début 2013, l'Adapei du Rhône créait son propre pôle de formation. Ce projet a vu le jour pour répondre à la demande des entreprises protégées de renforcer les compétences professionnelles des travailleurs accompagnés, eux-mêmes désireux de valoriser leur statut. Deux ans après sa création, 50 modules de formations ont été organisés pour 532 personnes bénéficiaires (chiffres 2013-2014). L'actualité riche du Pôle formation témoigne de la pertinence de son action.

### RSFP

Les personnes travaillant en Esat ou EA exercent un métier que l'on peut nommer et reconnaître : agent polyvalent de blanchisserie, ouvrier d'espaces verts, agent polyvalent de restauration... Ils acquièrent un savoir-faire et un savoir-être professionnel qui doivent être valorisés :

- L'institution se doit de valoriser les parcours professionnels afin de leur donner du sens lors de leur évolution : la RSFP est d'abord un repère mesurable dans une carrière ;
- Toute personne a besoin d'être valorisée dans son travail, afin de garder confiance en soi et savoir se situer dans son niveau d'apprentissage, avant de passer un nouveau palier de compétences ;
- La RSFP s'appuie sur un référentiel métier de l'AFPA et l'examen est sanctionné par un jury professionnel travaillant dans le milieu ordinaire : cette légitimité confère aux candidats une grande fierté, ils se rapprochent de leurs pairs exerçant le même métier ;
- Elle permet de démontrer aux travailleurs qu'entrer dans un processus de réussite est possible, même si l'on travaille en Esat.

### LA RSFP POUR 4 TRAVAILLEURS DE L'ESAT LA COURBAISSE (LYON 8)

Le 11 décembre dernier, Claudine, Elisabeth, Fatima et Henri, tous les quatre travailleurs à l'Esat La Courbaisse, ont validé plusieurs activités à travers la RSFP (Reconnaissance des savoir-faire professionnels) après un examen le 25 novembre dernier. Retour sur cette étape importante de leur vie professionnelle.

Les candidats qui se présentent ont souvent une très bonne maîtrise des gestes professionnels pour lesquels ils tentent une validation via la RSFP. Mais ils doivent aussi s'exprimer oralement en amont pour motiver leur candidature et passent l'examen dans un autre milieu professionnel que le leur, ce qui nécessite une adaptation. C'est ce deuxième point qui paraît souvent être à la fois le plus riche mais aussi le plus difficile à surmonter : le plus riche, car le candidat démontre que sa compétence est transférable dans un autre environnement professionnel ; le plus difficile, car l'adaptation est à la fois technique (nouveau matériel à appréhender), relationnelle (côtoyer des personnes d'une autre équipe) et organisationnelle

(appréhender un environnement inconnu jusqu'alors). Évidemment, toutes les difficultés ont pu être surmontées grâce au savoir-être des candidats et à des équipes de professionnels bienveillantes, les candidats ayant vite perçu l'intérêt de s'ouvrir aux autres en échangeant sur leurs pratiques professionnelles.

Les moniteurs d'ateliers de chaque candidat ont observé, formé, puis présenté les personnes qu'ils accompagnent à l'examen final. Ils ont eux-mêmes suivi une formation afin de devenir moniteur référent de leur métier. Le Pôle formation de l'Adapei du Rhône s'appuiera sur ces personnes ressources pour les candidats des années suivantes, quel que soit l'établissement d'origine : c'est le métier qui prime.

Si chaque candidat a vécu la RSFP avec plus ou moins d'anxiété, tous auront pu trouver un réel bénéfice personnel retranscrit auprès des leurs (famille, conjoint, amis), car cette reconnaissance là aussi est essentielle !

Félicitations à tous les travailleurs, ainsi qu'aux nouveaux moniteurs référents Eve Marie (blanchisserie) et Stéphane Defay (restauration en collectivité).



Claudine



Elisabeth



Fatima



Henri

## DES ORDINATEURS PORTABLES REMIS À 20 TRAVAILLEURS APRÈS UNE FORMATION INFORMATIQUE

**Le 27 janvier dernier, 20 travailleurs handicapés de 8 Esat Lyonnais (dont Léon Fontaine, La Courbaisse et Jacques Chavent de l'Adapei du Rhône) ont reçu un certificat après avoir suivi des formations en informatique. Afin de donner un réel sens à cette expérience, un ordinateur a été remis à chacun des participants.**

Financée par des entreprises partenaires et dispensée par l'organisme Handiplume, spécialisé dans le domaine informatique, cette action de formation a été coordonnée par le Pôle formation de l'Adapei du

Rhône, dont la volonté était de toucher un maximum de personnes et de rapprocher les différents Esat. Réparties sur 4 mois, à raison d'une ou deux journées par semaine, deux formations correspondant à deux niveaux étaient proposées. Elles ont permis à certains travailleurs d'apprendre les usages de base d'un ordinateur (traitement de texte, internet, messagerie) et à d'autres, de maîtriser des outils de bureautique plus perfectionnés. Grâce à cette formation, la plupart sont désormais capables d'envoyer des e-mails, et même pour certains de consulter leur compte bancaire en ligne.

« Le but de la formation est certes de rendre la personne plus autonome, mais ce sont tout de même les usages professionnels qui sont privilégiés » explique José Cazo, un des deux formateurs d'Handiplume. Ainsi, certains travailleurs ont déjà pu mettre leurs nouvelles compétences en application sur leur lieu de travail. C'est le cas de Delphine, qui a réalisé suite à la formation un tableau excel reprenant les dimensions des cadres qu'elle assemble et conditionne tous les jours à l'Esat La Courbaisse.

Matthieu Lebleu, Directeur de l'Esat Jacques Chavent, dit n'avoir eu que des retours positifs sur cette expérience, avant d'ajouter : « L'idée a fait des



Jérôme

*petits : elle a suscité beaucoup d'envies auprès des autres travailleurs ».*

Parfaitement conscient que l'accès à des équipements informatiques reste encore très difficile pour les personnes handicapées mentales, le groupe partenaire Apicil a tenu à remettre à chaque stagiaire un ordinateur portable, comportant tous les logiciels qu'ils ont appris à maîtriser, pour leur permettre de consolider leurs acquis.



Delphine

### CONTACT

**Marie-Pierre Chavanne**  
Responsable du Pôle formation  
8, rue Jean Sarrazin  
poleformation@adapeidurhone.fr  
04 72 78 56 20



Ibrahima

### TÉMOIGNAGES

*On a appris à utiliser internet d'une manière différente. Avant, pour fermer ma messagerie, je fermais juste la fenêtre du navigateur. On m'a montré comment bien fermer ma session pour éviter d'être piratée. Je vais faire mes comptes sur excel maintenant.*

**Colette - Travailleuse à l'Esat Jacques Chavent (Adapei du Rhône)**

*Je suis contente d'avoir fait cette formation. Je me sers beaucoup de l'ordinateur pour moi personnellement, ça va me booster pour aller plus loin.*

**Cécile - Travailleuse à l'Esat Henri Castilla (ARIMC)**

*J'ai beaucoup apprécié cette formation. J'essaie d'en faire à chaque fois que j'ai l'occasion. C'est important pour moi.*

**Jérôme - Travailleur à l'Esat La Courbaisse (Adapei du Rhône)**

► SPORTIVEMENT VÔTRE : Esat Jacques Chavent (Lyon 7)

## À VOS GUIDONS !

Depuis peu, l'Esat Jacques Chavent propose à ses travailleurs des cycles d'apprentissage du vélo dans le cadre d'activités de soutien, en partenariat avec l'association « Planète vélo animation ».



Eve, éducatrice sportive à l'Esat, a lancé le projet « à ton guidon » il y a quelques mois pour permettre à tous les travailleurs qui le souhaitent de se rendre au travail en deux-roues, en toute sécurité. Elle a donc contacté l'association « Planète vélo animation », située à Saint-Priest, qui a pour but de promouvoir et d'encadrer des activités autour du vélo dans toute la région lyonnaise.

### COURS PRATIQUES ET THÉORIQUES

Ainsi, depuis fin novembre, huit travailleurs de l'Esat, cyclistes débutants, ont participé à un cycle complet d'apprentissage du vélo. Au programme, de la pratique, mais aussi des cours théoriques pour apprendre à changer une roue, connaître les différentes pièces de sa bicyclette, penser à porter un casque... Tout ce qu'il faut savoir pour pouvoir rouler en toute sécurité. Après avoir pratiqué durant 6 séances d'1h30 dans le gymnase Croix Barret (Lyon 8<sup>e</sup>), les huit travailleurs ont très vite acquis assez de confiance pour aller pédaler dans le Parc de Parilly lors d'une sortie commune. Le cycle de formation s'est clôturé le jeudi 16 avril par une sortie sur une journée complète, lors d'une promenade reliant Gerland et le Parc de la Feyssine.

### UN NOUVEAU CYCLE « SÉCURITÉ ROUTIÈRE »

Dans la continuité de ce premier succès, le projet initial sera suivi très bientôt d'un deuxième cycle de formation. Plus axé sur la sécurité routière, il permettra aux travailleurs de connaître les différents panneaux et règles de circulation, avec des mises en situation et l'étude d'itinéraire. Ainsi, tous les participants auront les clés en main pour se déplacer à bicyclette pour leurs loisirs ou pour les trajets domicile-travail.

Par la suite, une autre formation destinée à des personnes ne sachant pas du tout faire de vélo devrait être proposée.

### PARTICIPEZ À L'AVENTURE EN RECYCLANT VOS VÉLOS ET CASQUES !

Afin de pouvoir mettre à disposition de ses travailleurs le matériel adapté, en semaine et le week end, l'Esat Jacques Chavent cherche à se doter d'un parc complet de deux-roues, en récupérant et en remettant en état des vélos inutilisés. Alors, pour soutenir vous aussi cette initiative, c'est le moment de faire le tri dans votre garage !

### CONTACT

04 72 70 05 78

[jacqueschavent@adapeidurhone.fr](mailto:jacqueschavent@adapeidurhone.fr)

“

### TÉMOIGNAGE

*Ce projet s'inscrit dans une volonté de mettre en place une nouvelle activité de soutien, qui puisse être mise en application dans la vie quotidienne. En effet, la finalité est de proposer aux personnes accompagnées soit un nouveau moyen de déplacement, soit carrément un nouveau loisir leur permettant la découverte de lieux nouveaux, des parcs, des forêts. Tout ceci afin de développer l'autonomie, l'épanouissement personnel et de permettre à certains de rompre la routine lorsqu'ils ne travaillent pas.* ”

Ève Auchecorne, éducatrice sport et soutien à l'Esat Jacques Chavent

### LES ACTEURS DU PROJET

- « À ton guidon » est une initiative soutenue par le Fonds d'innovation de l'Adapei du Rhône.
- L'association « Planète vélo animation » a fourni le matériel (vélos standard et adaptés, casques...) et a mis à disposition deux animateurs pour dispenser les formations.

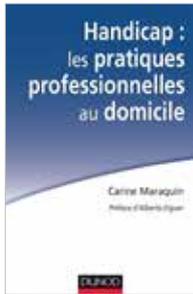
## La sélection du centre de documentation de l'Adapei du Rhône

Le Centre de Documentation est ouvert à tous : adhérents, professionnels et étudiants.

**N'hésitez plus ! Vous trouverez des thèmes variés et instructifs**

Une permanence est ouverte les jeudis de 14h30 à 17h30 à l'Espace Rencontre de l'Adapei du Rhône 75 Cours Albert Thomas, Lyon 3<sup>e</sup>

**Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter au 04 72 76 08 88**



### **HANDICAP : LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES AU DOMICILE**

Carine Maraquin, éditions Dunod, 2015

Le domicile, c'est de la clinique du réel. Le lieu est celui de la personne accompagnée, son territoire, sa géographie, ses règles. Le professionnel doit leur prêter attention tout en préservant sa capacité à être « au travail ». À quel cadre doit-il dès lors se référer pour mener à bien sa mission ? Comment s'appuyer sur une équipe malgré son nomadisme ? Comment soutenir des familles dans leur quotidien le plus concret, être témoin de la détresse sans s'effondrer soi-même ?

Cet ouvrage s'appuie d'abord sur la pratique, pour aller vers des réflexions et des propositions théoriques afin d'amener à la compréhension des enjeux de ce travail quotidien. Les structures d'aide et d'accompagnement dites « à domicile » se trouvent en plein essor (Sessad, SAVS, Samsah, Siad...) et les professionnels cherchent des repères. La « psychologie pédagogique » développée ici apportera aux lecteurs des outils leur permettant d'appréhender la complexité et l'intérêt du travail dans les services à domicile.



### **AUTISME ET DÉFICIENCE INTELLECTUELLE AU SEIN D'UN GROUPE DE VIE, QUE PUIS-JE FAIRE ?**

Steven Degrieck, éditions Centre de communication concrète, 2014

Peut-il manger seul ?  
Pourquoi se blesse-t-il lui-même ?  
Peut-il s'isoler toute la journée ?  
Ce livre part de problèmes concrets rencontrés fréquemment par les professionnels d'établissements qui accompagnent des personnes avec autisme. Il répond à 33 questions et mène le lecteur à une meilleure compréhension de comportements parfois « bizarres » et difficiles observés chez ces personnes. Des questions qui concernent souvent des situations de la vie quotidienne (repas, loisirs, interactions avec les autres résidents...).



### **CE N'EST PAS TOI QUE J'ATTENDAIS**

Fabien Toulmé, éditions Delcourt, 2014

« Comment ça ?

Qu'est-ce qu'elles t'ont dit les infirmières ?

- Rien, on m'a dit qu'elle n'avait rien.

- Tu vois, alors, ne t'inquiète pas ! ... »

Dans la vie d'un couple, la naissance d'un enfant handicapé est un ouragan, une tempête. Quand sa petite fille naît porteuse d'une trisomie non dépistée, la vie de Fabien s'écroule. Comment faire face au handicap de son enfant ? Comment apprendre à l'aimer ? Entre colère, doute, moments de tristesse et bonheurs inattendus, l'auteur raconte le difficile chemin d'acceptation qui le mènera vers sa fille. Une histoire d'amour, à la fois touchante et drôle, tendre et sincère.



Consultez notre catalogue en ligne sur le site de l'Adapei du Rhône, [www.adapeidurhone.fr](http://www.adapeidurhone.fr)  
> Rubrique « Action et soutien aux familles » puis « Centre de documentation ».

**ACCÈS DIRECT AU CATALOGUE EN LIGNE : [http://www.adapeidurhone.fr/pmb/opac\\_css](http://www.adapeidurhone.fr/pmb/opac_css)**

## Personnes handicapées

### ALLOCATION D'ÉDUCATION DE L'ENFANT HANDICAPÉ (AEEH) MENSUELLE

Allocation de base : 129,99 €

#### Compléments :

- 1<sup>re</sup> catégorie : 97,49 €
- 2<sup>e</sup> catégorie : 264,04 €, majoration spécifique parent isolé : 52,81 €
- 3<sup>e</sup> catégorie : 373,71 €, majoration spécifique parent isolé : 73,12 €
- 4<sup>e</sup> catégorie : 579,71 €, majoration spécifique parent isolé : 231,54 €
- 5<sup>e</sup> catégorie : 740,16 €, majoration spécifique parent isolé : 296,53 €
- 6<sup>e</sup> catégorie : 1 103,08 €, majoration spécifique parent isolé : 434,64 €

### ALLOCATION JOURNALIÈRE DE PRÉSENCE PARENTALE (AJPP)

- 42,75 € pour un couple
- 50,79 € pour une personne seule

### ALLOCATION AUX ADULTES HANDICAPÉS (AAH) MENSUELLE

- Taux plein : 800,45 €
- Minimum après 60 jours d'hébergement ou d'hospitalisation : 240,14 € (30 % de l'AAH)
- Majoration pour la vie autonome : 104,77 €
- Complément de ressources : 181,64 €
- Garantie de ressources : 979,76 €

### Plafond de ressources annuel (revenu net catégoriel 2011) :

- Célibataire : 9 605,40 €
- Couple : 19 210,80 €
- Par enfant à charge : + 4 802,70 €

### ALLOCATION COMPENSATRICE POUR TIERCE PERSONNE (ACTP) MENSUELLE

- Taux plein (MTP\*80 %) : 882,46 €
- Taux partiel (MTP\*40 à 70 %) : de 441,23 € à 772,16 €
- Plafond de ressources annuel : plafond AAH + montant de l'allocation

### PRESTATION DE COMPENSATION (PCH) À DOMICILE

#### Tarifs de l'aide humaine :

- Emploi direct d'une aide à domicile : 12,49 €/heure
- Recours à un service mandataire : 13,74 €/heure
- Recours à un service prestataire : 17,77 €/heure
- Dédommagement d'un aidant familial : 3,67 €/heure
- En cas de cessation totale ou partielle d'activité : 5,51 €/heure dans la limite de 946,25 € ou, si aide et présence permanente : 1 135,50 €

#### Montants maximaux de l'allocation :

- Aides humaines : fonction de la durée quotidienne de l'aide
- Aides techniques : 3 960 € pour 3 ans
- Aides à l'aménagement du logement : 10 000 € pour 10 ans
- Aides à l'aménagement du véhicule et surcoûts transports : 12 000 € pour 5 ans.
- Aides exceptionnelles : 1 800 € pour 3 ans
- Aides spécifiques : 100 €/mois
- Aides animalières : 3 000 € pour 5 ans

#### Taux de prise en charge :

- 100 % si ressources inférieures ou égales à 26 473,92 €/an
- 80 % si ressources supérieures à 26 473,92 €/an

### EN ÉTABLISSEMENT

#### Aide humaine dans le Rhône :

- Par jour de présence : 3,08 €
- Par jour de sortie : 30,80 €

#### Surcoûts liés aux transports :

- Trajet domicile-établissement : maximum 12 000 €

## Personnes âgées

### ALLOCATION DE SOLIDARITÉ AUX PERSONNES ÂGÉES (ASPA) MENSUELLE

Allocation : 792,00 €

### ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA) MENSUELLE

#### Montant maximal du plan d'aide :

- (brut et net CRDS déduite)
- GIR 1 : 1 312,67 € (1.19\*MTP), soit net 1 306,10 €
- GIR 2 : 1 125,14 € (1.02\*MTP), soit net 1 119,51 €
- GIR 3 : 843,46 € (0.765\*MTP), soit net 839,24 €
- GIR 4 : 562,57 € (0.51\*MTP), soit net 559,76 €

## Sécurité sociale

### COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE (CMU)

**Affiliation gratuite** si revenu fiscal annuel inférieur au plafond 9 601 €  
**Cotisation égale à 8 %** si revenu fiscal annuel supérieur au plafond 9 601 €

### PROTECTION COMPLÉMENTAIRE DE SANTÉ (CMU-C)

#### Plafond de ressources mensuel

- Personne seule : 720 €
- 2 personnes : 1 081 €
- 3 personnes : 1 297 €
- 4 personnes : 1 513 €
- Par personne suppl. : 288,15 €

### ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (ACS)

#### Montant de l'aide :

- Âgé de moins de 16 ans : 100 €
- Âgé de 16 à 49 ans : 200 €
- Âgé de 50 à 59 ans : 350 €
- Âgé de 60 ans ou plus : 550 €

#### Plafond de ressources mensuel :

- Personne seule : 973 €
- 2 personnes : 1 459 €
- 3 personnes : 1 751 €
- 4 personnes : 2 042 €
- Par personne suppl. : 389 €

### MAJORATION POUR TIERCE PERSONNE (MTP)

- 1 103,08 €

### ALLOCATIONS FAMILIALES

Base mensuelle (BMAF) : 406,21 €

### FORFAIT HOSPITALIER

- 18 € / jour pour hospitalisation
- 13,50 € / jour pour hospitalisation psychiatrique

### REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)

#### Personne sans activité professionnelle

- Montant forfaitaire maximum Brut/Net après abattement forfait logement :
- Personne seule : 513,88 €/452,21 €
- Femme enceinte sans enfant : 659,88 €/598,21 €

- Parent isolé + 1 enfant moins de 3 ans : 861,84 €/738,51 €

- Couple sans enfant :

770,82 €/647,49 €

- Parent isolé + 2 enfants moins de 3 ans : 1 063,80 €/911,18 €

- Couple avec 1 enfant :

924,98 €/772,36 €

- Couple avec 2 enfants :

1 079,14 €/926,38 €

- Par enfant supplémentaire à charge à partir du 3<sup>e</sup> :

205,55 €/205,55 €

- Parent isolé par enfant supplémentaire : 201,96 €/201,96 €

#### Personne exerçant une activité professionnelle

Montant forfaitaire max + 62% des revenus professionnels  
 - Ressources du foyer et forfait logement

## Garantie de rémunération des travailleurs handicapés

### MILIEU ORDINAIRE

Montant horaire : minimum 9,61 € / heure (SMIC)

### MILIEU PROTÉGÉ (ESAT)

Montant horaire : minimum 5,29 € / heure et maximum 10,48 € / heure, soit entre 55 et 110 % SMIC)

## Salaires

### SALAIRE MINIMUM (SMIC) brut/net

Montant horaire : 9,61 € / 7,49 €

Rémunération mensuelle base

151,67 heures : 1 457,52 € /

1 136,72 €

### MINIMUM GARANTI

Montant horaire : 3,52 €

### PLAFOND MENSUEL

Tranche A brute : 3 170 €

## Rémunération des travailleurs handicapés en Esat :

### LA RÉMUNÉRATION GARANTIE SE COMPOSE :

- d'une part financée par l'Esat au moins égale à 5% du Smic
- d'une aide au poste à la charge de l'État : soit 50% du Smic si la participation Esat est comprise entre 5 et 20% du Smic, soit réduite de 0,5% pour chaque hausse de 1% de la part financée par l'Esat.

Participation ESAT en % du SMIC brut	Aide au poste en % du SMIC brut	Rémunération garantie en % du SMIC brut
5 %	50 %	55 % (5,29 €)
10 %	50 %	60 % (5,77 €)
15 %	50 %	65 % (6,25 €)
20 %	50 %	70 % (6,73 €)
40 %	40 %	80 % (7,68 €)
60 %	30 %	90 % (8,65 €)
80 %	20 %	100 % (9,61 €)
100 %	10 %	110 % (10,57 €)

## CARNET FAMILIAL

### → LE 5 FÉVRIER 2014

Décès de **M. Rambicur**. Il était le père de Michel, actuellement accueilli au Foyer d'hébergement de La Gaieté et travailleur à l'Esat Bellevue, et d'Henri, ancien résident de l'Adapei du Rhône pendant de nombreuses années et décédé en 2012. Lui et ses proches faisaient partie des pionniers du mouvement sur le secteur Thizy et Amplepuis, c'est grâce à eux que des établissements ont pu voir le jour.

### → LE 3 FÉVRIER 2015

Décès de **Constant Vanditelli**, à l'âge de 57 ans. Il était résident à l'Accueil de jour de Parilly.

### → LE 8 FÉVRIER 2015

Décès de **Daniel Courbière**, à l'âge de 64 ans. Il a vécu pendant 20 ans au Foyer de vie de La Gaieté avant d'être réorienté en 2003 au FAM du Fontalet (Monsols).

### → LE 7 MARS 2015

Décès de **Françoise Cormier** à l'âge de 73 ans. Elle a travaillé à l'Esat Léon Fontaine et était accompagnée par le SAVS de Santy.



## HOMMAGE

LE 31 DÉCEMBRE 2014

**CATHERINE ANDRÈS**

Résidente au FAM les Tournesols



Catherine,

*Nous n'avons pas tous eu le temps de te serrer dans nos bras une dernière fois, mais il faut reconnaître que tu nous as pris de surprise.*

*Notre hommage est le témoignage d'une belle aventure humaine et affective.*

*Il y a 4 ans nous t'accueillions, Catherine, sur l'unité les Coquelicots, tu avais juste 40 ans. Très vite tu as su t'adapter à la vie du foyer et trouver ta place au sein du groupe.*

*Catherine, avec les autres résidents, tu as vite aimé participer aux activités et surtout celles avec les animaux : les ânes avec Jean-Jo, les animaux de la ferme avec Mme Bouteille, et les balades en tracteur avec son mari Jean-Luc. Au foyer, tu aimais nous faire des kilomètres de dessins et écouter tes musiques préférées, Johnny, Garou, Céline Dion. Nous n'oublierons jamais tes concerts improvisés avec Isabelle pour tes camarades autour de la tisane du soir. Tu étais pleine de vie, pleine d'amour et de chaleur que tu as su donner à chacun d'entre nous : tu savais repérer ce dont l'autre avait besoin : un petit « bonne nuit » à Philippe avant de fermer sa porte, une discussion avec Boris sur la balancelle pour le rassurer, tu t'es même mise au basket avec Hanoir pour ne pas qu'il joue seul.*

*N'oublions pas toutes les attentions que tu avais pour chaque éducateur, tes élans de tendresses, ton vocabulaire détonnant et ton sens de la répartie qui nous faisait rire. Tu nous as aussi donné du fil à retordre avec ton petit caractère bien trempé.*

*Nous avions tant de projets pour toi.*

*Nous aurions tant voulu t'accompagner encore et encore sur ce chemin.*

*Catherine, tu vas laisser un grand vide, tu vas beaucoup nous manquer.*

*Ta question ce soir « c'est qui demain ? » au moment de se dire au revoir le soir, aujourd'hui nous te rassurons une dernière fois :*

*Nous sommes tous là.*



► **Les éducateurs,  
du Foyer d'accueil médicalisé Les Tournesols**

**ADRESSES UTILES**

- **Unapei**  
Tél. 01 44 85 50 50
- **Urapei Rhône-Alpes**  
Tél. 04 37 43 61 53
- **Adapei**  
Ain ..... Tél. 04 74 23 47 11  
Ardèche ..... Tél. 04 75 33 05 57  
Drôme ..... Tél. 04 75 82 13 82  
Isère ..... Tél. 04 76 46 39 66  
Loire ..... Tél. 04 77 34 34 34  
Rhône ..... Tél. 04 72 76 08 88  
Savoie ..... Tél. 04 79 71 95 07  
Haute-Savoie .. Tél. 04 50 46 55 69

**ASSOCIATIONS AFFILIÉES  
À L'ADAPEI DU RHÔNE**

- **Association de Gestion des Instituts du Haut Beaujolais – Agihb (Secteur Thizy-Amplepuis):**  
Michel Verdier – Tél. 04 77 23 07 71
- **Association du Sud-Ouest Lyonnais Ahsol (secteur Givors-Mornant):**  
Annie Laurent – Tél. 04 72 24 38 63
- **Association des Monts du Lyonnais**  
Odette Rivoire – Tél. 04 74 70 03 95

**ASSOCIATIONS PARTENAIRES**

- **Association Alova (Loisirs et vacances adaptés):**  
75, cours Albert Thomas 69003 Lyon  
Tél. 04 72 76 08 88
- **Association Autisme Rhône Lyon Métropole:**  
Jean-Claude RIVARD  
Tél. 06 21 02 28 54
- **Association Trisomie Geist 21:**  
Tél. 06 37 14 17 00  
trisomie21rhone@orange.fr
- **Association Soleil:**  
Jean-Pierre et Nicole Grosjean  
Tél. 04 72 31 06 16  
jean-pierre.grosjean@wanadoo.fr
- **ATMP (Association tutélaire des majeurs protégés):** Tél. 04 72 69 25 25

**ASSOCIATIONS AMIES**

- **Association Sésame Autisme Rhône-Alpes:** Tél. 04 72 98 31 81  
contact@sesame-autisme-ra.com
- **Association des Instituts de Villefranche et de sa région (AGIVR)**  
Tél. 04 74 65 00 70

**ADMINISTRATIONS**

- **Maison Départementale et Métropolitaine des Personnes Handicapées (MDMPH)**  
27, rue de la Part-Dieu 69003 Lyon  
Tél. 0 800 869 869 (N° vert)
- **Maison du Rhône (MDR)**  
www.rhone.fr
- **Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes (ARS):**  
241, rue Garibaldi  
69418 Lyon CEDEX 03  
Tél. 04 72 34 74 00
- **Hôpital du Vinatier**  
Tél. 04 37 91 55 55
- **Hôpital Saint Jean de Dieu**  
Tél. 04 37 90 10 10
- **Hôpital Saint-Cyr-au-Mont-d'Or**  
Tél. 04 72 42 19 19



**ABONNEZ-VOUS AU BULLETIN**

**20 € par an**

**Bulletin d'abonnement 2013**

à compléter et à retourner avec votre règlement,  
(par chèque à l'ordre de l'Adapei du Rhône)  
sous enveloppe affranchie à l'adresse :

**Adapei du Rhône  
75, Cours Albert Thomas  
CS 33 951 69 447 LYON CEDEX 03**

NOM.....

PRÉNOM .....

ADRESSE COMPLÈTE .....

.....

.....

Date :

Signature :

## SERVEZ-VOUS CHEZ NOS ANNONCEURS, ILS SOUTIENNENT NOTRE ACTION :



Les quatre Vents  
69550 RONNO

Tél. : 04 74 89 32 54  
Fax : 04 74 89 27 82  
E-mail : sarl.beauchaine@wanadoo.fr



**PEUGEOT**

**Garage FLACHY – PEUGEOT SERVICES MORNANT**  
Maintenance – Carrosserie – Vente véhicules neufs

[www.garage-flachy.com](http://www.garage-flachy.com)  
04 78 44 02 70

**arafdes**  
Institut de formation des cadres du secteur social et médico-social

- ◆ FORMATIONS SUPÉRIEURES DIPLOMANTES : CAFDES, CAFERUIS, RESEG
- ◆ ACCOMPAGNEMENT À LA VAE
- ◆ FORMATION CONTINUE SUR LES PRIORITÉS MÉTIERS
- ◆ CYCLES DE CONFÉRENCES ET JOURNÉES PROFESSIONNELLES

LYON 9<sup>ème</sup> ☎ 04.72.53.61.80 Consultez notre offre : [www.arafdes.fr](http://www.arafdes.fr)



**AVERY DENNISON**  
7 rue Pierre Poizat  
69240 BOURG-DE-THIZY



Fabricant de matériaux, films et papiers adhésifs

☎ 04.74.64.67.67.  
☎ 04.74.64.67.68.



**TROIS SITES POUR VOUS FORMER**

<p><b>SAINT JEAN LA BUSSIERE</b> 69550 ZA Chavants Tél. 04 74 89 49 90 <a href="mailto:corgierformation@wanadoo.fr">corgierformation@wanadoo.fr</a></p>	<p><b>ROANNE</b> 42300 223, route de Charlieu Tél. 04 77 78 14 49 <a href="mailto:corgierroanne@orange.fr">corgierroanne@orange.fr</a></p>	<p><b>VILLEFRANCHE/SAONE</b> 69400 651, avenue de la Plage Tél. 04 74 68 46 21 <a href="mailto:corgiervillefranche@orange.fr">corgiervillefranche@orange.fr</a></p>
---	--	---



**Extincteurs – Poteau Incendie**  
**R.I.A. – Colonne Sèche**  
**Extinction Automatique**  
**Eclairage de Secours**  
**Désenfumage – Alarme**  
**Signalétique – Formation**

Rhône-Alpes

39, Allée Paul Forge – 42153 Riorgues  
Tél : 04.77.68.07.28 – Fax : 04.77.70.25.07  
E-mail : [contact@lis-ra.com](mailto:contact@lis-ra.com)



Service d'installation et de maintenance d'extincteurs mobiles (réglement 14 – NF 285)



**ENTRETIEN DEPANNAGE**  
**TOUS SYSTEMES de CHAUFFAGE**  
**INDUSTRIES et PARTICULIERS**

D. LE FOULER  
06 67 70 59 31

V. DE PAOLIS  
06 67 74 42 95

5 rue Traversière - 69470 COURS  
Tél. : 04 74 89 94 25 - Fax : 04 74 89 96 07



**VERMOREL FILS**  
04 74 64 03 74

*Depuis plus de 100 ans à vos côtés pour vos projets de charpente couverture zinguerie*

**La Croix Mulsant**  
42460 La Gresle

T. 04 74 64 03 74  
Fax : 04 74 64 15 71  
[www.vermorel-fils.fr](http://www.vermorel-fils.fr)



**Sciage – Exploitation forestière – Négoce – Transformation du bois**

69240 MARDORE  
Tél. 04 74 64 52 70 – Fax 04 74 64 60 56



**CARROSSERIE DES GRANGES**

**PASSAGE AU BANC**  
ZI Les Granges  
69240 Bourg-de-Thizy

Tél. 04 74 64 32 10  
Fax : 04 74 64 21 73



## 6 Agences à votre service

69160 Tassin

69220 Belleville

71000 Mâcon

**FORESTIER - GUYARD**  
et associés

69620 Le-Bois-d'Oingt

69250 Neuville

69400 Villefranche

Assurances

**UN SEUL NUMERO LE : 0 826 10 59 69**

appel à 0,15 € TTC/mn



# les menuisiers du rhône

1 rue des Alpes  
69120 Vaulx en Velin

- menuiserie • agencement
- ébénisterie

**Tél. 04 78 84 96 57**  
Fax. 04 78 84 86 46  
mdr@menuisiersdurhone.fr  
www.menuisiersdurhone.fr



Agence d'architecture

2 rue de la gare 69009 Lyon - T:04-72-53-67-20 - F:04-78-43-48-80 - www.htvs.fr



- VERANDA - FENETRES
- TOUTES MENUISERIES ALU SUR MESURES
- PORTAILS ET MOTORISATIONS - CLOTURES
- PORTES DE GARAGES
- VOLETS ROULANTS – VOLETS BATTANTS
- GARDE CORPS

Siège Social BRIENNON : 04 77 60 80 29  
Magasin ROANNE : 04 77 71 83 38

[www.cizeron.com](http://www.cizeron.com)



**TROPHÉES  
SOLIDARITÉ**  
HOMMES & TERRITOIRES  
BANQUE POPULAIRE LOIRE ET LYONNAIS

## ENCOURAGER & ACCOMPAGNER LES ASSOCIATIONS SOLIDAIRES *sur notre territoire*

Les Trophées Solidarité Hommes & Territoires sont un concours organisé par la Banque Populaire Loire et Lyonnais afin de mettre en avant, de promouvoir et récompenser les associations des territoires sur lesquels elle est implantée.

Sur chacun des 4 territoires de la banque, Lyon, Saint-Etienne, Vienne et Villefranche 4 associations réalisant des actions d'intérêt général seront cette année récompensées soit 16 associations .

DÉCOUVREZ CE CONCOURS SUR:  
[www.bp2l-trophees.fr](http://www.bp2l-trophees.fr)

BANQUE POPULAIRE  
LOIRE ET LYONNAIS  
BANQUE & ASSURANCE

